

# Lettre 67 – Octobre 2023



Le 30 octobre marque la 15<sup>ème</sup> année des cercles de silences qui se sont développés en France (mais aussi en Europe : Espagne, suisse, etc.). La carte des cercles de silence faite en 2018 est sûrement obsolète, mais ne pourra être révisée qu'à partir des informations qui nous sont transmises (actuellement pour 35 cercles).

Pour marquer cet anniversaire, nous **développerons un site web** comportant les **informations** sur les migrants et centres de rétention que les **animateurs des cercles de silence voudront bien communiquer**. Ce site comprendra les éléments suivants :

°) Nouvelles à « la une »

°) Un cercle de silence c'est quoi ?

1°) Carte des cercles de silence, avec photos, lieu de rencontre, et un renvoi à une page à la disposition de chaque site ( avec accès réservé), ou aux sites, existant déjà, de divers cercles de silence.

2°) Informations générales : lois, décisions et actions nationales, et rappels de définitions des sigles employés couramment

3°) Culture : Film, livres, Poèmes, etc.

4°) les lettres bimensuelles

5°) Liens (renvois) avec les différents sites web parlant des migrants ( y compris les sites déjà existant pour les cercles) – liens avec les réseaux sociaux.

Cela nécessite des correspondants des divers cercles de silence.

**Quand cela pourra-t-il être fait ? dès que nous aurons les réponses des divers cercles : quels sont les cercles et les animateurs qui s'engagent dans cette œuvre ? Quelles informations sont-ils prêts à communiquer ?**

**Si la moisson est bonne et les ouvriers nombreux, le site peut être développé en quelques semaines.**

Nous attendons vos réponses

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE .....	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	4
Le futur d'après le ministre de l'intérieur .....	4
Dunkerquois .....	5
Guadeloupe .....	5
Nice .....	6
FRANCE.....	6
A propos de la loi future sur l'immigration.....	6
Personnes à la rue : l'ultime recours des Villes.....	7
Qu'est-ce qu'un pays sûr.....	8
Amiens .....	8
Besançon .....	8

Calais.....	9
Carros (alpes maritimes) .....	10
Chalon sur Saone .....	10
Dunkerque.....	11
Loon-Plage.....	12
Lille .....	12
Lisieux.....	13
Nantes.....	13
Paris.....	13
Puy en Velay.....	15
Lyon .....	16
Menton .....	17
MANCHE .....	17
MÉDITERRANÉE.....	18
Geo- Barents .....	18
Open arms .....	18
Louise Michel .....	18
Sea-Watch .....	18
UNION EUROPÉENNE.....	19
Accord sur des règles lors des crises migratoires .....	19
La protection temporaire pour les Ukrainiens prolongée jusqu'en 2025 .....	20
Frontières Europe centrale .....	21
De Lampedusa à Turin puis les Alpes .....	22
Allemagne .....	23
Bulgarie.....	24
Espagne .....	24
Canaries.....	25
Grèce .....	28
Italie .....	29
Slovaquie.....	30
Slovenie.....	31
Vatican.....	31
EUROPE .....	31
Chypre.....	31
Royaume-Uni.....	32
INTERNATIONAL.....	33
Travailleurs domestiques chez les diplomates .....	33

ASIE.....	34
Pakistan .....	34
AFRIQUE .....	35
Afrique du sud.....	35
Cameroun.....	36
Maroc .....	36
Rwanda.....	37
Sénégal.....	37
Soudan.....	38
Tunisie.....	38
AMERIQUE.....	40
Mexique .....	40
USA.....	40
A Lire .....	42
Témoignage.....	43
Un dubliné en France .....	43
On ne nous donne pas le droit de rester .....	45

## CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de de silence vont fêter – tristement - leur **15<sup>ème</sup> année**. Je vous propose pour cela, **de publier les photographies, que vous voudrez bien m’envoyer** (sans oublier que les personnes présentent acceptent d’être publiées sur la photo en question). Voici des photos des cercles de :



Le Cercle de **LA ROCHELLE** s'est réuni en juillet mais pas en août. Quant à son rassemblement de Septembre, aujourd'hui à 18h, il fut très restreint ! Non seulement nombre d'entre nous avaient annoncé leur absence en raison d'autres engagements, mais en plus il semble bien que les pluies de l'après-midi aient découragé bien des bonnes volontés (on avait perdu l'habitude !)



Le cercle de **ROUEN** continue de se réunir depuis quelques mois après le démarrage à Toulouse, en 2007, tous les 1ers vendredis de chaque mois (sauf en août).

## CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### *LE FUTUR D'APRES LE MINISTRE DE L'INTERIEUR*

Le gouvernement souhaite "doubler les places dans les centres de rétention" administrative (CRA) pour les porter à "3 000" d'ici 2027, a indiqué le ministre de l'Intérieur samedi 7 octobre 2023. Le ministère de l'Intérieur a précisé que les nouveaux CRA devraient se situer dans onze villes françaises : **Dijon, Oissel, Nantes, Béziers, Aix-en-Provence, Goussainville, Nice, Olivet, Mérygnac, ainsi que dans le Dunkerquois et à Mayotte.**

Depuis 2017, le nombre de places de rétention a augmenté "de 1 488 à 1 869 places". Au total, **15 922 personnes y ont été retenues** en 2022 en métropole, **et 27 643 en Outre-mer**, selon le rapport annuel des associations de défense des migrants. Le gouvernement avait déjà évoqué il y a quelques mois cet objectif de 3 000 places.

Depuis 2012, **Paris a été condamné 11 fois par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH)** pour avoir détenu des enfants en CRA.

Depuis des années la situation des personnes retenues en CRA est régulièrement dénoncée par les associations de défense des droits de migrants. Les conditions sanitaires de ces centres font également l'objet de nombreuses préoccupations des ONG. En juillet, l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) alertait dans un communiqué sur la situation dans la zone d'attente de Roissy infestée de punaises de lit. Déjà en février, La Cimade avait décidé de se retirer du CRA du Mesnil-Amelot, situé près de l'aéroport de Roissy, pour dénoncer les conditions de détention des retenus. "*Les situations de violations du droit sont tellement nombreuses que l'exercice de notre mission au CRA est rendu impossible*". L'un des CRA les plus récents a ouvert en janvier 2022 à Lyon, à peine plus d'un an après, faisait déjà l'objet de nombreuses critiques. "*Si l'objectif de ce centre est d'en faire un modèle pour les autres, c'est très problématique*", affirmait en avril 2023, le directeur adjoint de Forum réfugiés, une association présente dans la structure pour apporter une aide administrative aux retenus. Tous les observateurs dénoncent, entre autres, les allures pénitentiaires du centre.

L'annonce sur les CRA intervient un mois avant l'examen au Sénat du projet de loi sur l'immigration, plusieurs fois reporté, et qui devrait mettre l'accent sur la régularisation de travailleurs sans-papiers dans les métiers dits "en tension". Le ministre a promis qu'il n'y aurait "*pas d'appel d'air*" et qu'il s'agissait "*de régulariser, au cas par cas, ceux qui sont là depuis plus de trois ans en France*". "*Arrêtons d'être hypocrites*", a-t-il affirmé, en assurant qu'il passait "[son] temps à recevoir des lettres de parlementaires de tous les partis pour [lui] demander des papiers". Une telle mesure, alors que la France régularise déjà "*7 000 personnes par an pour ce motif*", satisferait aussi "*tous ces entrepreneurs qui nous demandent de les accompagner*", a défendu le ministre.

**Les 4 CRA** qui doivent d'ouvrir dans le cadre du plan « CRA1 » : **Périchet** (seine et marne – à côté du Mesnil Amelot), **Olivet, Mérignac, et Nice**

**Les 7 CRA prévus** dans le plan « 3000 places » : **Goussainville (Val d'Oise), Dunkerquois, Oissel, Dijon, Nantes, Béziers, Aix-Luynes, Koungou** (Maillotte).

Dans la plupart de ces centres, la capacité d'accueil sera de 140 places. Pour la période de 2023 à 2027, un budget de 240 millions d'euros sur quatre ans est alloué. Mais c'est un objectif encore lointain, à voir comment ça se concrétise et à quelle échelle de temps !

[https://twitter.com/GDarmanin/status/1711067897278108159?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Cwterm%5E1711067897278108159%7Ctwgr%5E469355d7a30584804c76dedbc083266b05998400%7Ctwcon%5Es1\\_&ref\\_url=https%3A%2F%2Fbo-pic-regions.francetelevisions.tv%2Fhome](https://twitter.com/GDarmanin/status/1711067897278108159?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Cwterm%5E1711067897278108159%7Ctwgr%5E469355d7a30584804c76dedbc083266b05998400%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%2F%2Fbo-pic-regions.francetelevisions.tv%2Fhome)

## **DUNKERQUOIS**

Un nouveau centre de rétention administrative (CRA) d'une capacité de 140 places sera construit dans le Dunkerquois d'ici 2027. Il viendra s'ajouter aux deux centres déjà existants dans la région, à Coquelles (Pas-de-Calais) et à Lille (Nord). Une annonce du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, ui va dans le sens de l'objectif fixé de 3.000 places à l'horizon 2027, conformément à la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur qui entend "doubler" le chiffre actuel.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/dunkerque/un-nouveau-centre-de-retention-administrative-dans-le-dunkerquois-d-ici-2027-annonce-par-gerald-darmanin-2852495.html>

## **GUADELOUPE**

Sur les 12 derniers mois, 120 personnes haïtiennes, et 10 personnes camerounaises ont été placées au CRA de Guadeloupe, alors qu'au vu de la situation actuelle dans ces deux pays, le risque de traitements inhumains dégradants y est très élevé en cas de retour. Sur cette même période, plus de 78 demandes d'asile ont été déposées par les personnes retenues ayant fui ces pays. De nombreuses personnes venant de pays réputés en guerre ou en crise profonde, primo-arrivantes, ont été placées au CRA de Guadeloupe sur le fondement d'une OQTF. La loi française, conformément au droit international, prévoit que lorsqu'une personne arrive sur le territoire national afin de chercher une protection, elle puisse y demander l'asile. Pourtant, de nombreuses personnes venant de pays réputés en guerre ou en crise profonde, primo-arrivantes, ont été placées au CRA de Guadeloupe sur le fondement d'une OQTF. Pour certaines, elles ont été interpellées par la police à la descente d'un bateau échoué ou dans la rue alors qu'elles cherchaient refuge, pour d'autres chez un compatriote qui leur offrait le logis. Leurs points communs sont qu'elles venaient d'arriver sur le territoire français, avaient fui leur pays d'origine en raison de persécutions ou de risques pour leur intégrité physique et qu'elles avaient expliqué aux policiers les raisons de leur fuite, leur parcours d'exil et leur volonté de trouver une protection. Les préfectures ne les ont pourtant pas mises en position de déposer une demande d'asile comme le voudrait la loi et les textes internationaux. A la place, l'administration française expulse. Et pour expulser, elle enferme, dans un CRA. Si

l'administration française avait respecté les lois internationales, et son droit national, elle les aurait mises en mesure de déposer une demande d'asile en procédure « normale », et leur aurait accordé le droit de séjour le temps de l'instruction de leur demande. Les personnes demandeuses d'asile auraient pu avoir un peu de répit pour rédiger, avec l'aide d'une assistante sociale, le récit de leurs craintes et en recueillir les preuves. Le droit d'asile et ses corollaires, le droit de voir sa demande d'asile étudiée dans des circonstances dignes et équitables, sont donc violés.

<https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2023/09/2309-CRApharnaum-N%C2%B01-Asile.pdf>

## NICE

Dimanche 8 octobre 2023, le ministre de l'intérieur a publié une carte sur laquelle apparaissent les centres de rétention administrative existants et ceux, qu'il souhaite mettre en place à l'avenir. En en augmentant le nombre, il entend lutter contre l'immigration irrégulière, face à laquelle il exprime sa "fermeté" en préambule de sa publication. Actuellement, il existe déjà un centre de rétention administrative à Nice. Doté de 40 places, celui-ci se trouve au sein de la caserne de police Auvare, dans le nord-est de la ville. D'ici à 2027, un second CRA devrait voir le jour. Une nouveauté vue d'un bon œil par le syndicat de police Unité SGP FO 06. "*C'est nécessaire*". "*À Nice, on manque cruellement de places. Certains collègues doivent transférer des personnes dans d'autres centres !*". Pour ce policier de la police aux frontières (PAF) de Menton, cela est dû au fait que "*Nice est une grande ville, qu'elle possède un aéroport et qu'elle se trouve à proximité d'une frontière*", ce qui accroît, selon lui, la tension migratoire dans la zone. L'emplacement exact du nouveau centre de rétention administrative niçois est pour l'instant inconnu. Depuis le début du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, le nombre de places disponibles a progressivement augmenté, passant de 1400 en 2017 à 1869 aujourd'hui. L'objectif de ce dernier est d'atteindre le chiffre de 3.000 places disponibles en 2027, conformément à la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) et notamment l'amendement adopté sur la proposition du député des Alpes-Maritimes Éric Ciotti.

## FRANCE

### À PROPOS DE LA LOI FUTURE SUR L'IMMIGRATION

La séquence politique autour du projet de **loi immigration déchire à droite comme à gauche**. Sur la question, le ministre de l'Intérieur se veut offensif, multipliant les interventions et les annonces. Le plus grand camp de Calais (environ 500 migrants) était démantelé ce matin, alors qu'il vient tout juste d'annoncer vouloir doubler la capacité d'accueil des centres de rétention administrative d'ici 2027. Ce **tour de vis sécuritaire** est dénoncé par les associations d'aide aux migrants : elles pointent du doigt une opération de « *communication politique* ». Dimanche matin 8 octobre 2023, gendarmes et sapeurs-pompiers quadrillaient la zone sur la digue de Merlimont, ont retrouvé un jeune migrant, mort. Il se serait noyé en tentant de traverser la Manche. La mort de ce migrant est-elle un drame isolé ou est-ce le signe d'un problème bien plus grand devant être pris en main par la puissance publique ? Il y a deux semaines déjà, le corps d'une jeune migrante de 24 ans avait été retrouvé sur la plage de Sangatte dans le Pas-de-Calais. En août, six Afghans ont quant à eux perdu la vie alors qu'ils tentaient de traverser la Manche.

. " **La répression a pour effet vicieux de changer la manière dont les personnes tentent de traverser la Manche**, estime un bénévole et coordinateur de l'association Utopia 56. *Ça ne les dissuade en aucune manière, elles vont simplement prendre plus de risques afin d'éviter les*

**contrôles.** *Les distances de traversée sont désormais plus grandes et les conditions météo sont également plus dangereuses.*" Le co-président de l'association Osmose 62, abonde en ce sens. *"C'est malheureusement le début de drames qui vont s'enchaîner. (...) Nous concrètement sur le terrain, ce que l'on voit ce sont des bateaux de plus en plus chargés et des personnes prêtes à prendre plus de risques."*

Le ministre de l'Intérieur a réagi au drame survenu sur la digue de Merlimont. Il précise qu' *"il y a moins 20% de traversées par rapport à l'année dernière pour aller en Angleterre"*, pointant également du doigt la responsabilité du Royaume-Uni. *"Quand vous arrivez en Angleterre, vous êtes quasiment sûrs d'y rester. (...) Il faut arrêter d'embaucher les personnes sans-papiers dans les entreprises anglaises. Il s'agit d'un modèle économique qui attire les personnes."* On peut critiquer cette vision de la politique migratoire : *"On veut entretenir cette idée d'une Europe forteresse et envoyer un message fort : celui que **les personnes ne sont pas les bienvenues.**"*

Dans cette optique, le ministre a notamment évoqué vouloir doubler la capacité d'accueil des centres de rétention administratif (voir ci-dessus : CRA). L'objectif assumé du ministère de l'Intérieur est d'accentuer les contrôles afin de mieux réguler l'immigration. *"C'est de la communication politique.* Une fois de plus, on criminalise l'immigration et l'exil. Cette stratégie des autorités ne va pas payer. *Il s'agit d'une mesure répressive : **l'argent est mis dans la répression plutôt que dans l'accueil.** Ces centres n'ont aujourd'hui aucun impact si ce n'est le harcèlement des personnes en situation d'exil. Les personnes vont passer du commissariat à la garde à vue, elles ne seront pas toujours informées sur leurs droits, n'auront pas forcément de traducteur. Ces centres, il faut les voir comme des prisons administratives."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/immigration-le-tour-de-vis-du-ministre-de-l-interieur-percu-comme-une-operation-de-communication-politique-par-les-associations-2853566.html>

## **PERSONNES A LA RUE : L'ULTIME RECOURS DES VILLES**

Lundi 9 octobre 2023, dans le journal « libération » est parue une tribune publiée par les ville de : Strasbourg, Rennes, Lyon, Paris, Bordeaux, Grenoble, Annecy, Clermont-Ferrand, Prades-le-Lez, Tours, Fontenay-sous-Bois, Nancy, Rouen, Maire d'Arcueil, Poitiers, La Courneuve, Nantes, Sissonne, Besançon. Elle rappelle que *« Dès demain, 10 octobre, journée internationale de la lutte contre le sans-abrisme, Strasbourg, Rennes, Bordeaux, Paris, Grenoble et Lyon seront les premières villes à déposer des recours pour que l'Etat assume enfin ses obligations en matière de prise en charge des personnes contraintes de dormir à la rue. Le droit à un toit est inconditionnel et légalement protégé : « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence » ... partout dans nos villes, la situation continue de s'aggraver. Le nombre de personnes sans solution d'hébergement explose. Des personnes - femmes, hommes et enfants - sont contraintes de vivre à la rue, sous une tente, dans des squats, des voitures, des campements de fortune ou parfois accueillies pour quelques nuits sur le canapé d'une connaissance. Condamnées à vivre dans des conditions indignes et dangereuses, à se déplacer sans cesse, leur santé tant physique que psychique se détériore inéluctablement. Nos services sociaux sont dans l'impossibilité de mettre en place un accompagnement continu indispensable... Au quotidien, nous ouvrons des gymnases, parfois des écoles, mettons en place des centres d'accueil et d'information, déployons des solutions d'habitat intercalaire. Nous nous battons chaque jour pour la dignité de toutes celles et ceux qui vivent sur nos territoires. Mais nos actions ne peuvent se substituer ni pallier un système national défaillant, irrespectueux des droits humains fondamentaux. Les habitants et habitantes de nos villes nous interpellent autant que les associations crient au secours. Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce constat d'impuissance, à cet état de fait.... L'investissement n'a jamais été aussi élevé et malgré tout, les appels au 115 restés sans réponse battent des records. En intentant ces recours, nous affirmons avant tout notre volonté*

*de trouver des solutions opérationnelles, efficaces, pérennes. Nous appelons l'Etat à refonder le système d'hébergement d'urgence, avec les collectivités et les associations. Un système renouvelé avec une gouvernance partagée, un système cohérent où chacun assume ses compétences, avec des moyens suffisants. Un système fondé sur la considération des personnes concernées, qui prend en compte les trajectoires individuelles et familiales, et qui vise l'émancipation de chacun. Un système réaliste qui tient compte non seulement des risques liés au froid mais désormais aussi de ceux liés aux canicules et aux effets des dérèglements climatiques. Nous voulons un système qui n'exclut pas une partie de la population mais facilite concrètement l'accès aux droits. Un système qui ne nous fasse plus honte mais qui soit au contraire à la hauteur de notre pays, celui des droits humains, et à la hauteur des grands défis de notre siècle.*

## **QU'EST-CE QU'UN PAYS SUR**

Selon l'article L.531-25 du CESEDA « un pays est considéré comme un **pays d'origine sûr** lorsque, sur la base de la situation légale, de l'application du droit dans le cadre d'un régime démocratique et des circonstances politiques générales, il peut être démontré que, d'une manière générale et uniformément pour les hommes comme pour les femmes, quelle que soit leur orientation sexuelle, il n'y est jamais recouru à la persécution, ni à la torture, ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants et qu'il n'y a pas de menace en raison d'une violence qui peut s'étendre à des personnes sans considération de leur situation personnelle dans des situations de conflit armé international ou interne. ». La liste est fixée par le conseil d'administration de l'OFPRA et régulièrement actualisée.

### **AMIENS**

Au petit matin avant 8 heures, mercredi 11 octobre 2023, les gendarmes ont découvert 18 migrants, dont un enfant, dans un camion frigorifique au niveau du péage Amiens-Nord sur l'autoroute A16. À bord, quatorze hommes, trois femmes et un mineur. Ce sont les exilés eux-mêmes qui ont appelé les secours car l'enfant à bord avait froid. Après l'interception des gendarmes, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour apporter au groupe des couvertures et de l'eau. Les migrants ont ensuite été conduits sur le site de la gendarmerie d'Amiens. Une enquête est ouverte pour retracer les circonstances de ce trajet en camion frigorifique. Cet axe routier qu'a tenté d'emprunter le groupe remonte vers le nord, puis le long de la côte, jusqu'à Calais et au tunnel sous la Manche. Cette tentative de rejoindre le littoral, sans doute pour embarquer ensuite à bord d'un canot vers le Royaume-Uni ou bien pour risquer la traversée en camion, s'inscrit dans un contexte de départs très nombreux.

### **BESANÇON**

**Ni majeurs, ni mineurs.** Ils sont 27 migrants à s'être installés sous l'ancien parking d'Arènes. La plupart de ces jeunes non accompagnés viennent de Guinée ou de Côte d'Ivoire. Arrivés par l'île de Lampedusa en Italie, ils ont choisi la France pour la langue. Mais personne ne veut les héberger. Le conseil départemental du Doubs qui a la responsabilité des mineurs, ne les a pas reconnus comme tels. L'État, lui, ne les considère pas majeurs. Le 115 refuse de les héberger. « *Depuis que le camp a été installé, il m'a été demandé par la préfecture de donner un avis d'autorisation d'expulsion. On me demandait d'installer des toilettes et tout un campement. On ne peut pas envisager d'installer un campement à Besançon, on a besoin de mettre à l'abri ces personnes.* » Maire (EELV) de Besançon. Jeudi 4 octobre, la ville de Besançon a pris la décision d'évacuer ce camp de tentes. « *Je ne pouvais pas considérer qu'installer un camp à Besançon puisse être une solution* » s'est justifiée la maire de la ville après avoir rencontré les migrants et les associations. Elle se retrouve, un peu seule à gérer la situation, alors que ces migrants sont du ressort ou du département du Doubs, ou de l'État. Les 27 jeunes ont passé une première nuit au "sas

*d'accueil temporaire régional*" destiné à accueillir à partir de mi-octobre des migrants venus de Paris. Une solution provisoire pour l'instant. Il faudra retrouver d'autres places ces prochains jours. Pas évident, les dispositifs sont saturés. La maire de Besançon a déjà écrit au ministre de l'Intérieur, **pour dénoncer l'impasse administrative** dans laquelle se trouvent les migrants considérés ni majeurs, ni mineurs. Désormais, le sort des 27 migrants expulsés de leur campement bisontin est entre les mains du tribunal administratif. Il devra dire s'ils sont mineurs ou majeurs. En fonction, la prise en charge sera alors enclenchée par les services de l'État. *"On voit bien que je suis au bout de ce qu'une commune peut faire"* note la maire. Elle espère une réactivité des services de l'État face à cette situation d'urgence. 80 migrants seraient arrivés ces derniers mois sur Besançon. *"Le préfet sollicite un avis de la part du tribunal administratif qui va sans doute faire appel au niveau national pour qu'ils actent le fait qu'il y a un vide juridique, et qu'on ne peut pas laisser sur notre territoire des gens qui soient sans statut"*. Les associations comme Solmiré ont dénoncé la violence de cette expulsion menée à Besançon. *"Ce campement qui était une réponse bien sûr insatisfaisante à la détresse de ces jeunes, leur a permis de dormir à l'abri après des mois d'errance, jour et nuit, dans les rues de la ville. L'association Solmiré dénonce cet acte d'une violence extrême, seule réponse des institutions. Plutôt que de tenter d'apporter des réponses à cette situation insupportable, les autorités préfèrent l'invisibiliser en faisant disparaître ces jeunes"*. Solmiré souhaite que les institutions prennent leurs responsabilités et qu'elles prennent en charge ces jeunes pendant toute la période de leur recours juridique.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/doubs/besancon/camp-de-migrants-evacue-a-besancon-on-ne-peut-pas-laisser-sur-notre-territoire-des-gens-sans-statut-denonce-la-maire-anne-vignot-2850806.html>

## CALAIS

Dimanche 8 octobre 2023 dans la matinée, un corps a été retrouvé dans le Pas-de-Calais. Il s'agit cette fois d'un jeune homme découvert *"inanimé sur la plage de Merlimont"*, à environ 70 km de Calais. *"Malgré l'intervention du Samu et des pompiers, il a été déclaré décédé"*. Le parquet de Boulogne-sur-Mer a confirmé le décès d'un jeune homme *"potentiellement de nationalité érythréenne, âgé d'environ 17 ans"*. Une enquête en recherche de causes de la mort a été ouverte, les premiers éléments ne semblant pas orienter vers un homicide volontaire ou involontaire, a expliqué le procureur adjoint de Boulogne-sur-Mer, tout en précisant que l'examen du corps n'avait pas encore été réalisé. Le jeune homme *"appartiendrait à un groupe d'une soixantaine de migrants qui aurait été amené en camionnette sur le secteur de Merlimont et serait monté dans un bateau pneumatique"*. Dans la nuit de samedi 7 à dimanche 8, plusieurs tentatives de traversée de la Manche ont eu lieu, en raison de conditions météorologiques favorables. *"Personne n'a été retrouvé blessé, en difficulté ou victime d'un malaise"* *"On n'est pas sur 40 opérations d'un coup comme cela pouvait être le cas il y a un an mais s'il y a quatre ou cinq bateaux avec 70 personnes à bord à chaque fois, cela fait beaucoup de monde"*, pour la préfecture maritime. Selon un journaliste britannique, six canots composés d'un total de **218 exilés sont parvenus à atteindre le Royaume-Uni pour la seule journée de dimanche**. L'Auberge des migrants a déploré une nouvelle *"victime des politiques européennes absurdes"*. 10 migrants sont décédés dans le nord de la France en seulement deux mois. Le 30 septembre 2023, un migrant a également été retrouvé mort dans un canal à Loon-Plage (Nord), à proximité d'un campement. Le même jour, un autre exilé a été mortellement percuté par un train vers Dunkerque.

Le démantèlement du camp a commencé dès 6h30 ce matin. **537 migrants**, en majorité d'origine soudanaise, ont **été pris en charge par les autorités**. quelque 300 policiers et gendarmes étaient mobilisés. *"Ils sont venus en armures, avec des boucliers, des casques, et étaient munis de matraques, bombes lacrymogènes ou encore de LBD [lanceurs de balles de défense]"*. *"Comment peut-on dire que ces personnes sont parties volontairement de leur campement ?"*, *"Quand on met en place une nasse pour empêcher les gens de s'enfuir, qu'on interdit aux associations d'y accéder, qu'on utilise du gaz lacrymogène, qu'on menace les exilés de les remettre à la police s'ils ne montent pas dans les bus, ce n'est pas une mise à l'abri comme le martèle la préfecture mais une*

page9

évacuation de force". Les humanitaires regrettent aussi le manque d'interprète – un seul selon eux. "Les gens étaient complètement perdus, ils ne comprenaient pas ce qu'il se passait". La Préfecture a comptabilisé au total près de 900 personnes présentes à Calais, "ce qui génère des problèmes et des troubles à l'ordre public avec des rixes, des utilisations d'armes blanches, des intrusions et des perturbations de toute la zone économique de la Turquerie". Les réfugiés s'entassant dans les camps de Calais, dans des conditions de vie déplorables et dangereuses (l'autoroute A16 et une voie ferrée se trouvent à proximité), "sont aussi le fruit de l'action très forte et de l'engagement très important des forces de sécurité pour empêcher les traversées maritimes et lutter contre les réseaux de passeurs. L'opération a également été menée à la demande du propriétaire des terrains "Territoire 62", qui a saisi le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-mer. "J'ai donc décidé d'apporter le concours de la force publique aujourd'hui pour procéder à cette évacuation". **21 personnes en situation irrégulière** ont été interpellées en vue d'un placement en retenue administrative. Les 537 autres migrants évacués ont été emmenés par une vingtaine de bus dans des centres d'accueil un peu partout dans la région. Une opération de remise en état du site est en cours.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/calais/migrants-demantelement-du-plus->

## CARROS (ALPES MARITIMES)

"Le département des Alpes-Maritimes, présidé par *Éric Ciotti* et *Charles-Ange Ginesy*, veut acheter deux maisons pour les mineurs migrants ! Une trahison de plus des LR !", écrit le compte du parti politique Reconquête. Cet achat va se décider en commission vendredi 6 octobre 2023. Il concerne deux maisons avec des terrains de 16 700 m<sup>2</sup> pour un cout total de 2,2 millions d'euros. Le conseiller municipal niçois Reconquête a envoyé un courrier aux habitants de Carros avec le message : "Face à la submersion migratoire, la solution n'est pas de répartir les migrants mais de les faire repartir ! " "Ça ne fait qu'entériner la pression migratoire. (...) et en plus cette décision se fait au sein de la commission, à huis clos, au lieu d'avoir lieu en séance, en public". Le conseil départemental explique qu'il s'agit uniquement d'une opération immobilière : "Le Département va effectivement se rendre acquéreur de deux maisons à Carros, appartenant actuellement à l'évêché et d'ores et déjà louées pour un primo-accueil de mineurs non accompagnés depuis plusieurs années. Il s'agit d'une opportunité foncière proposée par le diocèse de Nice que la collectivité a saisi, les deux maisons géographiquement bien situées ne pouvant perdre de valeur foncière à l'avenir, quel qu'en soit l'usage futur qu'en ferait la collectivité". Le président du conseil départemental du lieu où se trouve une personne se déclarant mineure et privée temporairement ou définitivement de la protection de sa famille met en place un accueil provisoire d'urgence d'une durée de 5 jours, à compter du premier jour de sa prise en charge. "Au cours de la période d'accueil provisoire d'urgence, le président du conseil départemental procède aux investigations nécessaires en vue d'évaluer la situation de cette personne au regard notamment de ses déclarations sur son identité, son âge, sa famille d'origine, sa nationalité et son état d'isolement" précise le ministère de la Justice. Le lieu d'accueil choisi par le conseil départemental n'est pas définitif et les maisons de Carros qui hébergent aujourd'hui des migrants mineurs non accompagnés pourraient demain servir à tout autre chose si le département change d'avis.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/1-achat-de-maisons-pour-accueillir-des-migrants-mineurs-a-carros-dans-les-alpes-maritimes-fait-polemique-2851499.html>

## CHALON SUR SAONE

### Un cercle de silence organisé contre l'expulsion d'une famille arménienne

Les associations ASTI\*, LDH (Ligue des Droits de l'Homme), Chalon Solidarité Migrants, PEL'MEL, les accompagnants au commissariat ainsi que des professeurs et des parents d'élèves du collège où est scolarisé l'un des enfants d'une famille arménienne menacée d'expulsion, s'étaient donné rendez-vous mardi 5 septembre 2023 afin de montrer leur soutien à ce couple et ses enfants et communiquer sur la situation de cette famille qui a quitté son pays en fin 2021. En cause, le conflit sur la frontière du Haut Karabakh qui engage l'Azerbaïdjan et l'Arménie. « *Malgré la*

page10

*signature par le 1er ministre Nikol Pashinyan d'un premier accord de cessez-le-feu en novembre 2020 avec l'Azerbaïdjan, les agressions se sont poursuivies faisant qu'une partie de la population est contre cet accord* ». Le père de famille « a rejoint l'armée volontairement avec son frère début octobre 2020. Il rentre chez lui le mois suivant. Toujours en novembre, suite à ce premier accord de cessez-le-feu, il se joint à des rassemblements et manifeste avec son frère et d'autres combattants volontaires devant l'Assemblée Nationale, pénètre dans l'enceinte et tient des propos critiques à l'égard du 1er ministre. Interpellé à son domicile, il est placé en garde à vue et interrogé sur sa participation au rassemblement. Son frère reste incarcéré. Le 15 décembre 2020, il participe de nouveau à un rassemblement où il tient des propos contre le gouvernement. Le lendemain, des individus cagoulés font irruption dans son commerce, l'agresse en mentionnant ses propos publics contre le 1er ministre. Suite à cette agression, il est hospitalisé. En janvier 2021, une nouvelle perquisition est menée chez lui, il n'a pas été arrêté car son épouse a dû être transportée à l'hôpital en raison d'une grossesse pathologique. Le 10 février 2021, son frère est condamné à 10 ans d'emprisonnement pour agression physique et violation de la Constitution. Ce père, avec femme et enfants, décide de quitter l'Arménie le 29 septembre 2021. Cette famille arrive en France le 3 octobre. » on peut penser alors au « silence de l'Europe, le manquement aux Droits de l'Homme, devant une agression meurtrière qui prolonge, d'après lui, le génocide de 1915 à 1923 ». Aujourd'hui, la famille est menacée d'expulsion de l'appartement qu'elle occupe alors qu'ils ont 4 enfants dont 2 en bas-âge. Ils sont assignés à résidence, menacés d'expulsion par une Obligation de Quitter le Territoire. Alors qu'en France depuis peu, ils sont cependant déjà parfaitement intégrés. L'aîné des 4 enfants est très apprécié par ses professeurs et ses camarades. Il témoigne de grandes facilités d'apprentissage et doit entrer au Conservatoire cette année car il est musicien. « Cette famille témoigne de la souffrance de l'Arménie. Les professeurs, les associations se mobilisent pour leur régularisation ». Les « accompagnants au commissariat » ont organisé **un cercle de silence** le 29 septembre 2023. « Nous nous mobilisons pour que cette famille puisse vivre normalement. Elle a une grande volonté d'intégration. Nous sommes ici pour faire connaître les difficultés que rencontre cette famille ». L'adolescent de la famille, 15 ans, avait écrit une lettre qu'il a lue et qui faisait mention des difficultés rencontrées, de son envie de rester en France, « d'y vivre, étudier, travailler tout simplement », et des amitiés qu'il a fini par lier.

<https://www.info-chalon.com/articles/2023/09/06/82991/mobilisation-ce-mardi-devant-le-college-camille-chevalier-a-chalon-contre-l-expulsion-d-une-famille-armenienne/>

<https://www.info-chalon.com/articles/2023/09/30/83721/un-cercle-de-silence-organise-contre-l-expulsion-d-une-famille-armenienne/>

## **DUNKERQUE**

**Un exilé a été retrouvé mort** samedi 30 septembre 2023 dans le canal de Bourbourg à **Loon-Plage**, dans le nord de la France, à proximité d'un camp de migrants, a révélé dimanche le parquet de Dunkerque. L'homme "a été ramené sur la berge par des migrants qui ont prévenu les secours", a encore indiqué le parquet, précisant que la nationalité et l'âge de la personne décédée était pour l'heure inconnus et ne confirmant pas qu'il s'agisse d'un migrant. Une enquête pour recherche des causes de la mort a été ouverte et confiée au commissariat de Dunkerque. Une autopsie doit avoir lieu dans les prochains jours. **Un autre homme a également perdu la vie le même jour.** Il a été mortellement percuté par la locomotive d'un train de marchandises roulant vers Dunkerque, au passage à niveau "chemin Caestre" à Calais, alors qu'il marchait sur la voie ferrée. La police, le SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation) et les pompiers étaient sur place. Le conducteur du train, qui roulait entre 90 et 110 km/h, aurait klaxonné une fois avant l'impact. Contacté, Frank Dhersin, vice-président de Région en charge des transports, confirme qu'il s'agit d'un migrant, sans apporter plus d'éléments. "Deux hommes sont morts hier à la frontière franco-britannique", a confirmé la chargée de projets au Secours catholique qui y interpelle aussi la préfecture et le ministère de l'Intérieur : "Il est grand temps de reconnaître la dangerosité de la politique que vous menez et d'en changer ! Sauf à admettre que ces morts, qui furent des vies, ne

*valent rien à vos yeux".*

Dans la nuit du samedi 30 au dimanche 1er octobre 2023, des membres des forces de l'ordre ont été pris à partie alors qu'ils tentaient d'empêcher le départ en mer d'une centaine de migrants sur la plage du Petit Fort-Philippe, près de Dunkerque. **Trois policiers ont été blessés** au cours de cette intervention. Il s'agirait de blessures légères provoquées par des jets de projectiles trouvés sur place, par *"des passeurs et des migrants"*. L'équipage aurait subi *"un guet-apens"*. *"Des collègues ont tenté de mettre en échec une traversée et c'est là qu'ils ont reçu des projectiles, comme ça arrive souvent"*. Le préfet du Nord, s'est rendu sur place dans la nuit des faits, aux côtés des maires de Gravelines, de Fort Philippe et de la procureure de la République de Dunkerque. *"Depuis le début de l'année, 17 membres des forces de sécurité intérieure ont été blessés par des passeurs"*, indique la préfecture.

Lundi 2 octobre 2023, la brigade nautique de la Police Nationale du Pas-de-Calais **repêchait** un individu au large de Gravelines, alors qu'il tentait de **traverser la mer du nord à la rame**. *"C'est de plus en plus difficile pour eux, donc ils deviennent de plus en plus agressifs"*, observait une bénévole d'association. *"Ça se comprend aussi, ça fait des années que ça dure et ce n'est pas fini"*. La coordinatrice de l'antenne de Grande-Synthe Utopia 56 d'ajouter : *"depuis cet hiver, on constate beaucoup de violences sur les plages et ce que l'on dénonce ce sont les violences policières surtout. Le gazage des groupes, y compris les femmes et les enfants."*

## **LOON-PLAGE**

Actuellement, presque 800 personnes exilées survivent sur le dunkerquois. Des hommes, des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes blessées, qui sont de passage et doivent survivre dans des conditions indignes. Depuis des dizaines d'années, les associations pallient les manquements de l'Etat pour permettre un minimum d'accès aux droits aux personnes dans le dunkerquois. Le 13 septembre, des pelleteuses sont venues labourer la zone sur laquelle les associations s'installaient depuis le 13 juillet à la suite de l'évacuation d'une autre zone et le blocage de son accès. Cet espace permettait d'assurer un accès aux services essentiels : distribution d'eau potable, de nourriture, de matériels (tentes, couvertures, vêtements), accès aux soins... Depuis, la situation ne cesse d'empirer : des blocs de béton ont été installés à plusieurs endroits bloquant des espaces identifiés tant bien que mal par les associations pour continuer les distributions. A ces entraves physiques s'ajoutent des contrôles de police de plus en plus fréquents aux abords du campement. Nous avons à nouveau alerté les autorités compétentes – la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Sous-préfecture et le Grand Port de Dunkerque, le 16 septembre, mais restons sans réponse de leur part si ce n'est l'installation de nouveaux blocs de béton. Dans ces conditions, il est devenu très difficile pour nos associations de s'organiser pour continuer les distributions (insécurité sur les bords de route, impossibilité de faire demi-tour et risque d'embourbement en cas de mauvais temps, tensions avec les entreprises voisines, incompréhensions des personnes qui ne savent plus où aller pour trouver les associations...). Or, ces activités sont indispensables pour répondre aux besoins vitaux des personnes survivants sur place. Dans l'attente d'un accueil digne des personnes exilées sur le dunkerquois, nous demandons aux autorités un lieu d'intervention adapté et sécurisé, à proximité immédiate du campement, pour que nos associations puissent assurer leurs activités !

<https://utopia56.org/face-aux-entraves-a-la-solidarite-sur-les-campements-de-loon-plage-mobilisons-nous/>

## **LILLE**

A Lille, ils sont plus **d'une quarantaine à survivre sur un campement, sous des tentes**. Sans la mobilisation des associations et des citoyens, ils seraient plus de 100. Ce sont des mineurs isolés dont la minorité a été contestée par le Département du Nord. En arrivant en France, les jeunes étrangers sans représentants légaux sur le territoire qui se déclarent mineurs doivent se présenter aux services du Département, afin de se soumettre à une évaluation de minorité. Lorsque le département considère qu'ils ne sont pas mineurs, les jeunes sont remis à la rue. Ils ont alors la

possibilité de faire un recours administratif, devant le juge des enfants, afin de faire reconnaître leur minorité. Cette procédure dure entre 6 mois et 2 ans, pendant lesquels ils ne sont ni considérés comme mineurs, ni considérés comme majeurs, car leur date de naissance, celle d'une personne mineure, les prive des services du 115. Ce flou administratif permet aux départements, en charge des mineurs, et à l'Etat, chargé de l'hébergement des majeurs, de se défausser de leurs responsabilités, et maintient ces jeunes dans la rue. Pourtant, au bout de la procédure de recours, la grande majorité des jeunes est finalement reconnue comme mineure, et repris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance : en 2022, 53 jeunes suivis par Utopia 56 à Lille ont été reconnus mineurs, soit 82% des audiences. La tendance semble se confirmer en 2023, avec 80% d'audiences positives. Malgré des interpellations à la Préfecture du Nord, à la Mairie de Lille, à la Métropole Européenne de Lille, au Département du Nord, la situation ne s'améliore pas, et le nombre de jeunes survivant dans les rues de Lille augmente. En moyenne 6 jeunes sont remis à la rue par l'Aide Sociale à l'Enfance chaque semaine à Lille. Sur le campement de Lille Sud, la situation devient intenable. L'été pluvieux, le manque de nourriture, les descentes de police, l'absence de sanitaires et d'accès à l'eau sur site et la surpopulation rendent la vie insupportable pour ces jeunes.

<https://utopia56.org/jeunes-a-la-rue-40-mineurs-survivent-dans-la-rue-a-lille/>

## LISIEUX

On l'avait quitté lycéen de terminale, un peu timide, mais profondément touché par le soutien de ses camarades de Paul-Cornu, à Lisieux, mobilisés en juin 2022 pour qu'il puisse rester en France afin de terminer ses études. On retrouve un an plus tard, Mahamat Issa Nour, 21 ans, confiant dans le futur, toujours bon élève et avec des projets. Le sourire radieux, le jeune étudiant Normand est un exemple pour les associations qui l'ont soutenu. « *Mahamat est tout sauf un problème, souligne un membre de la Ligue des droits de l'Homme à Lisieux (Calvados) qui a toujours cru dans l'avenir du jeune Tchadien en France. Au lycée, il avait un parcours scolaire remarquable, en IUT de gestion à la Sorbonne Paris Nord, il est toujours un très bon élève. C'est un jeune très impliqué, volontaire et engagé à son tour dans des associations caritatives.* » Celui que ses potes d'IUT ont surnommé le « *p'tit Normand* » revendique cet attachement à Lisieux, à la Normandie et à son ancien lycée. « *Au début, ça a été très difficile et sans papiers, je ne voyais pas le bout du tunnel, se souvient Mahamat. Avec l'accompagnement des associations, des amis et des bénévoles bienveillants, j'ai eu mon titre de séjour. Ça m'a boosté et aujourd'hui, je sais que je suis en deuxième année de gestion en alternance, grâce à tous ces gens.* »

<https://www.ouest-france.fr/normandie/lisieux-14100/video-avec-son-titre-de-sejour-etudiant-le-lexovien-mahamat-est-en-2e-annee-de-gestion-d621c088-c0a5-3f75-b4b8-464dddecdd72>

## NANTES

Le projet de nouveau centre de rétention administrative à Nantes suscite depuis un an de nombreuses réactions d'opposition de la part d'associations mais également de professionnels de la justice. Ce CRA fait également débat au sein de la majorité métropolitaine.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/nantes-aura-son-centre-de-retention-administrative-7451cec8-65f2-11ee-a884-b3b8776af523>

## PARIS

Les deux associations Ces Utopia 56 et Solidarité migrants Wilson qui viennent en aide aux migrants dans la capitale, s'indignent de la décision de la préfecture de police de Paris (PP), prise mardi 10 octobre. À compter de ce jour, **la préfecture a interdit les distributions alimentaires jusqu'au 10 novembre 2023** dans deux secteurs délimités du 10e et 19e arrondissement de Paris. L'arrêté concerne neuf artères dans les quartiers populaires de Stalingrad et Jaurès, dans le nord de la capitale. C'est dans ces zones, selon la préfecture, "*que ces distributions alimentaires engendrent, par leur caractère récurrent, une augmentation de la population bénéficiaire de ces opérations et qu'elles contribuent, en corollaire, à stimuler la formation de*

page13

*campements dans le secteur du boulevard de la Villette, où se retrouvent des migrants, des personnes droguées et des sans-domicile fixe", se justifie la police. Les associations particulièrement touchées par cet arrêté sont Solidarité migrants Wilson, qui effectue des maraudes dans les zones concernées et La Chorba qui distribue des repas aux abords du métro Jaurès, presque tous les soirs de la semaine. Pour un membre du collectif Solidarité migrants Wilson, s'attaquer à un besoin primaire comme la nourriture à l'encontre de personnes "n'ayant déjà plus rien", c'est "abject". "Voilà la politique d'accueil de la France : laisser des gens à la rue et les empêcher de boire et de manger", s'offusque-t-il en dénonçant une décision qui ne règle rien. "La police ne peut pas interdire les distributions de nourriture dans tout Paris, juste dans certains secteurs bien précis. Donc on ira ailleurs, juste à proximité de ces secteurs. On déplace juste le problème". Selon le militant, l'approche des Jeux Olympiques et la crise récente à Lampedusa viennent expliquer le durcissement de la politique migratoire française. "Ils craignent une arrivée massive d'Italie. Quand le gouvernement hausse le ton, il ne s'attaque plus seulement aux migrants mais désormais aux citoyens solidaires. Ils criminalisent les bénévoles". Et de poursuivre. "L'amende est de 135 euros si on se fait prendre en train de donner de la nourriture aux pauvres. Le gouvernement parle de 'délit de solidarité', mais ce que nous faisons c'est un 'devoir de fraternité'". La préfecture de police met aussi en avant l'aspect sécuritaire pour défendre son arrêté parlant d'"attroupements", de "débordements sur la voirie", de la présence de "toxicomanes" et de "troubles à l'ordre public". Pourtant, il n'y a "jamais eu d'incidents sur nos sites de distribution". Les interdictions vont priver entre "200 et 500 personnes" chaque jour de nourriture, déplore à son tour la coordinatrice parisienne chez Utopia 56, qui intervient auprès des exilés à la rue. "C'est d'autant plus violent que les associations sont déjà en manque de moyens et que les personnes sont harcelées quotidiennement. C'est le signe que la politique anti-sdfs s'intensifie". Les associations prévoient de faire appel de la décision de la préfecture. "De telles mesures n'ont jamais prouvé leur efficacité, car ce ne sont pas les distributions alimentaires qui engendrent des regroupements de personnes exilées. Être isolé.e à la rue c'est être en danger. Et être en groupe est le seul moyen de survivre face aux dangers de la rue, au harcèlement et à l'abandon subis au quotidien" pour Solidarité migrants Wilson. Les deux associations comptent poursuivre malgré tout leurs distributions qu'elles jugent indispensables pour les personnes à la rue. Utopia 56 a indiqué préparer un recours contre l'arrêté de la préfecture. "Si l'État nous met des bâtons dans les rues, soit on s'arrête, soit on continue. Et on ne peut pas s'arrêter. On a lancé un appel aux dons pour faire face en cas d'amende mais on a bon espoir que le recours fonctionne."*

Mardi 10 octobre 2023, dans la matinée, **398 personnes ont été évacuées d'un campement** installé sous le métro, à la limite des 10e et 19e arrondissement, et **mises à l'abri**, a indiqué la préfecture de Paris. "Sur les 398 personnes mises à l'abri, 101 d'entre elles ont été prises en charge et orientées vers des structures d'accueil temporaires en région (hors Île-de-France) et 297 autres personnes en Île-de-France". Parmi ces exilés, la très grande majorité sont des hommes seuls et 11 se trouvaient en familles. "Les personnes présentes sur ce campement sont majoritairement originaires d'Afghanistan [...] et dans de moindre proportion de la région de la corne de l'Afrique. La coordinatrice de l'association Utopia 56 à Paris, confirme la présence "de plus en plus de personnes d'Érythrée et du Soudan" dans le campement. Certains exilés ont transité par l'île italienne de Lampedusa avant d'arriver à Paris. Un Soudanais explique : "Je suis passé par la Libye puis la Tunisie et j'ai débarqué à Lampedusa avant de gagner Paris. Différents profils de migrants se côtoyaient sur le campement. Certaines personnes venant tout juste d'arriver à Paris alors que d'autres avaient déjà une procédure de demande d'asile en cours. "Une nette proportion de réfugiés est également observée lors de chaque mise à l'abri sur ce secteur", indique encore la préfecture. Les conditions de vie sont extrêmement difficiles dans ce campement installé sous la ligne 2 du métro. Le bruit de la rue et du métro est permanent et la bande de trottoir où les exilés installent leurs quelques tentes est jonchée d'ordures. "C'est très précaire. Il y a peu de possibilités

*d'installer des tentes pour ceux qui en ont. Tous n'ont même pas de couvertures et ils sont réveillés fréquemment par les forces de l'ordre",* de nouvelles arrivées ont lieu chaque jour dans le campement. Désormais la question est de **savoir dans combien de temps le campement se sera réformé**, comme cela a été le cas, ces derniers mois, dans les semaines qui ont suivi les précédents démantèlements de ce camp. Les associations d'aide aux migrants déplorent depuis longtemps l'absence d'un dispositif de premier accueil à Paris qui permettrait d'héberger ces personnes.

Le parquet de Paris a confirmé mercredi 11 octobre 2023 avoir ouvert une **enquête pour violation de l'instruction pour de potentielles fuites venant de la hiérarchie militaire** dans l'enquête **sur le naufrage dans la Manche en novembre 2021 qui avait coûté la vie à 27 migrants**. L'information avait été révélée par Le Monde mercredi matin. Les militaires du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) Gris-Nez et du patrouilleur de la préfecture maritime le Flamant ont-ils été briefés par un membre de leur hiérarchie avant leur audition par la justice dans l'enquête sur le naufrage dans la Manche en novembre 2021 qui avait coûté la vie à 27 migrants ? Une enquête pour violation de l'instruction a été ouverte pour tenter de répondre à cette question, a indiqué mercredi 11 octobre 2023 le parquet de Paris. Au matin du 24 novembre 2021, un canot traversant la Manche pour rejoindre la Grande-Bretagne avait coulé, emportant 27 passagers, majoritairement des Kurdes irakiens, âgés de 7 à 46 ans. **Personne ne leur est venu en aide**, ni côté français, ni côté britannique, chacun passant la nuit à se renvoyer la balle, selon des documents de l'enquête. **Onze passeurs présumés majoritairement afghans ont été mis en examen**. Mais l'enquête cherche également à **déterminer la responsabilité des services de secours** dans le drame. Dans ce cadre, les juges ont souhaité entendre certains des militaires du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) Gris-Nez et du patrouilleur le Flamant de la Marine nationale. Or, lorsque des magistrats envisagent d'engager des poursuites contre des militaires - mise en examen ou convocation devant un tribunal -, le code de procédure pénale leur impose de solliciter l'avis du ministère des Armées. La hiérarchie militaire a donc été mise au courant que des militaires allaient être entendus dans l'enquête. C'est **à la suite de cette information qu'aurait eu lieu la violation du secret de l'instruction**. Selon des éléments d'enquête, le vice-amiral d'escadre, alors inspecteur de la marine nationale, a prévenu, au printemps 2023, par téléphone la commandante du patrouilleur Flamant de la convocation prochaine de "*huit personnes*" de son équipage. "*C'est essentiellement la question du 'mayday' (...). Il faut préparer les gens non pas sur ce qu'ils vont dire, mais sur le fait de ne pas dire n'importe quoi*", cite le Monde. Quelques jours plus tard, **des militaires** du Cross Gris-Nez et du patrouilleur le Flamant étaient **placés en garde à vue. Sept ont été mis en examen** à l'issue des gardes à vue. L'inspecteur de la marine nationale aurait aussi proposé à la commandante du Flamant de s'entretenir avec le magistrat détaché auprès du ministère des Armées où il dirige la division des affaires pénales militaires. L'enquête pour violation du secret de l'instruction est confiée à la Brigade de répression de la délinquance faite aux personnes.

**19 suspects** âgés de 21 à 58 ans, de nationalités vietnamienne, française, chinoise, algérienne et marocaine, s'apprêtent à être **jugés** en octobre et novembre 2023 dans le cadre de l'affaire du "camion de l'horreur". Les inculpés seront jugés pour une série de délits en lien avec la découverte en Angleterre de **39 migrants vietnamiens morts asphyxiés** à l'arrière d'un camion, en **octobre 2019**. Cette tragédie avait suscité une vive émotion. Quatre inculpés seront jugés pour "*homicides involontaires par violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité*".

## **PUY EN VELAY**

Au Puy-en-Velay, l'association RESF (Réseau Education Sans Frontières) tire la sonnette d'alarme. Elle compte à ce jour **25 jeunes étrangers, déclarés mineurs**, qui ne sont **pas scolarisés**. Une membre de RESF, explique: "*Quand ils arrivent au Puy, ils se présentent à la police, la police les envoie à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), l'ASE les met dans un hôtel en*

*attendant qu'ils soient évalués. Actuellement, il y en a 25 qui sont à l'hôtel en attente d'évaluation. L'évaluation, c'est pour savoir s'ils sont mineurs ou majeurs. Et cette évaluation, ça fait longtemps qu'on le dénonce, peut durer 6 à 12 mois. Pendant ce temps-là, le jeune attend. Et pour un jeune adolescent qui a 16 ans, 17 ans, 6 mois, c'est énorme parce qu'il devient majeur entre-temps. De plus, s'il y a une scolarité possible, rater 6 mois, sur une scolarité d'un an ou 2 ans, c'est bien souvent rater sa scolarité.*" Si ces jeunes sont accueillis dans de bonnes conditions, ils sont délaissés au niveau de l'éducation : *"Il n'y a personne pour s'occuper d'eux, l'éducateur qui est censé s'occuper d'eux les voit une fois de temps en temps."* Le Conseil Départemental, dont dépend l'ASE, se défend : *"Nous proposons dans l'attente à certains des cours d'alphabétisation grâce à un bénévole."* Mais cela n'est pas satisfaisant: *"L'éducation est un droit. Normalement elle doit se faire dans les 3 mois quand ils demandent une scolarisation. On dénonce cette évaluation qui dure et qui dure et qui dure et, pendant ce temps-là, on ne scolarise pas. L'aide sociale à l'enfance part du principe que les jeunes ne leur sont pas confiés. Ils n'ont pas l'autorité parentale. Mais le texte de loi ne dit pas qu'il y a besoin d'avoir l'autorité parentale pour signer, il faut simplement avoir la responsabilité légale. L'ASE joue sur les mots, sur le fait qu'ils disent tant que les jeunes ne leur sont pas confiés officiellement, donc tant que l'évaluation n'est pas terminée, il n'y a pas d'autorité, de responsabilité."* Ces jeunes entendent bien faire valoir leur droit à la scolarité : *"Il y en a 14 qui se sont rendus spontanément au commissariat car ils voulaient porter plainte contre l'ASE pendant la scolarisation. La police leur a expliqué qu'ils dépendaient du tribunal pour enfants, donc ils se sont rendus au tribunal pour enfants. Ils se sont rendus une 2e fois, après quoi l'ASE a inscrit 12 jeunes qui vont aller à l'école. Sauf que ces douze-là, ce sont 12 qui ont été placés par d'autres départements, donc qui ont déjà été évalués. Mais maintenant l'ASE dit qu'il manque les papiers médicaux. Il y a toujours une raison valable pour ne pas scolariser les gamins."* En effet, le Département confirme l'absence de ces documents mais assure que les jeunes seront scolarisés prochainement: *"Le Département a actuellement 11 jeunes MNA, arrivés récemment sur notre territoire, confiés par décision judiciaire qui sont dans l'attente d'une visite médicale obligatoire autorisant leur scolarité. Dès réception de cet avis, ils seront intégrés dans un établissement scolaire."* L'ASE ne remplit pas correctement sa mission : *"Leur mission est de mettre à l'abri mais ils ont aussi une mission éducative sur les jeunes. C'est dans la loi, donc s'ils ont la mission éducative, c'est qu'ils ont la responsabilité légale. Moi, c'est ce que je dis. Tant que l'évaluation n'est pas faite, le jeune n'est ni mineur ni majeur. Sauf que nous, on dit qu'il y a une présomption de minorité, eux disent qu'il y a une présomption de majorité. Vous comprenez la subtilité. Pour moi, s'il y a doute, le doute doit bénéficier la personne."* Pour elle, le système d'accueil de ces jeunes est injuste : *"Qu'est-ce que c'est que cette façon de remettre en question la Constitution pour ne pas scolariser une poignée de gamins ? A quoi ça rime de mettre des jeunes à la rue, sachant que si sur leurs papiers ils sont mineurs mais que l'administration les considère comme majeurs, ils n'ont aucune possibilité d'avenir dans le pays ?"* Elle alerte sur les risques de difficultés d'intégration de ces jeunes en raison de ces délais de scolarisation.

## **LYON**

*"Depuis le printemps 2020, nous rencontrons des personnes désappointées, désemparées, voire désespérées..."* C'est avec ces mots que le collectif "Bouge ta préfecture 69" entame sa lettre ouverte adressée à la préfète du Rhône. À travers ce courrier, le collectif souhaite faire entendre la voix des migrants et autres demandeurs d'asile dont certains sont situation de détresse. *"Nous sommes conscients dans les associations des dysfonctionnements qui touchent, principalement les migrants en recherche de titre de séjour, pour déposer leur demande à la préfecture".* *"La démarche est rendue plus complexe car il faut déposer une demande de dossier par voie numérique. Cela pose un premier problème : l'accès au numérique pour des populations en grande détresse."* À cet obstacle technique, un autre plus formel se juxtapose, il est impossible de générer des demandes car cela n'a pas été prévu dans la démarche digitale. Pour les membres du collectif, cette procédure exclusivement digitale est inadmissible. Ils soulignent que la préfecture du

Rhône est dans l'obligation de mettre en place un système complémentaire. La Cimade, qui accompagne de nombreux réfugiés et qui est cosignataire de la lettre ouverte, constate qu'une boîte aux lettres a été mise en place devant la préfecture. Elle contient deux formulaires inintelligibles, selon l'association. Le collectif "Bouge ta préfecture" et la Cimade espèrent une réaction de la préfecture pour faciliter le dépôt des dossiers des réfugiés.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/le-collectif-bouge-ta-prefecture-alerte-sur-les-difficultes-administratives-subies-par-les-migrants-2849858.html>

## MENTON

Les autorités confirment, le 3 octobre 2023 que c'est dans un ancien centre de vacances EDF situé à 20 minutes du centre-ville, que seront **accueillis des mineurs isolés** d'ici à la fin octobre. 50 places d'hébergement sont prévues, mais pas avant fin octobre à cause des travaux de mise en conformité nécessaires. La maison familiale du CCAS se trouve à côté du monastère de l'Annonciade. Un quartier calme, résidentiel et historique. Interrogés, les riverains ne sont pas tous d'accord avec ce projet. Certains habitants préparent une pétition pour manifester leur hostilité. *« Il n'y aura quasiment pas de surveillance donc ils vont pouvoir aller et venir comme bon leur semble... Et le sentiment qui prime au niveau des gens que j'ai déjà pu rencontrer c'est le côté insécurité. Ça les gens s'inquiètent énormément. »* D'autres sont favorables *« je me sens à l'aise avec l'idée d'accueillir des gens qui sont réellement dans une situation d'urgence grave. Pour moi, c'est le côté humaniste qui prend le dessus. Après, on espère que les personnes accueillies seront bien encadrées. »* La maison familiale du CCAS est le résultat des nombreuses réunions entre les services du département et la municipalité.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/menton/c-est-officiel-un-ancien-centre-de-vacances-de-menton-accueillera-des-mineurs-isoles-2849594.html>

## MANCHE

Près de 115 personnes migrantes ont été secourues dans la Manche, dans le cadre d'une série d'opérations de sauvetage tout au long de la matinée du 10 octobre 2023. Vers 9h dans une zone **non loin du port de Calais** est présente d'une embarcation victime d'une panne moteur, qui *"prend l'eau et est très chargée"*. Soixante personnes sont secourues et ramenées au port de Calais puis prises en charge. Dans le même temps, une seconde embarcation est signalée comme étant en difficulté. Quarante-trois rescapés sont pris en charge et débarqués au port de Calais. Encore plus tôt dans la matinée, à 4h30, les sapeurs-pompiers basés à Marck avaient déjà secouru 54 exilés. Leur embarcation avait fait naufrage après être partie de l'une des plages des Hemmes d'Oye, une poignée de kilomètres à l'est du centre-ville de Calais. Le groupe comportait des femmes et des enfants, avec une majorité de ressortissants afghans et iraniens. Plusieurs rescapés ont été transportés vers les hôpitaux de Calais et de Dunkerque. Selon la préfecture maritime, au moins quatre embarcations avaient pris la mer au niveau de Calais mardi matin. Plus d'un millier de migrants survivent actuellement dans la ville et sa périphérie, en attendant de tenter la traversée de la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni

Trois tentatives de traversées de la Manche vers le Royaume-Uni ont été empêchées par les gendarmes au départ des plages de Quend, dans la baie de Somme, dans la nuit du 7 au 8 octobre 2023. 152 exilés ont ainsi été interpellés, alors qu'ils tentaient de monter dans les embarcations. Un autre canot d'une dizaine de personnes, partie de la Baie d'Authie, a réussi à échapper à la vigilance des gendarmes. D'autres départs ont eu lieu dans la zone, jusqu'à Étaples. Une vérification du statut administratif des migrants interpellés par la gendarmerie a été effectuée. *"Des mesures d'éloignement sont systématiquement prononcées à l'encontre des personnes en situation irrégulière pour prévenir de futures tentatives de traversée"*, affirme la préfecture. Quend se situe à environ 30 kilomètres au sud du Touquet, commune accolée à Étaples ; et à 15 kilomètres au sud de

Berck. Signe que **les zones de départs en small boats se déplacent de plus en plus au sud, jusqu'au département de la Somme, pour éviter les patrouilles des forces de l'ordre sur les plages du Pas-de-Calais.** "Ce n'est pas le plus près, évidemment", a reconnu le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, lors d'une conférence de presse tenue mercredi 11 octobre. "C'est plus difficile d'atteindre la Grande-Bretagne. Les migrants essayent donc de monter dans des ferrys", à bord de camions depuis des villes comme Dieppe ou Ouistreham. 29 800 tentatives de traversées de la Manche ont été décomptées depuis le début de l'année. "C'est 25 % de moins qu'en 2022, grâce à l'action des forces de sécurité, empêchant ou tentant d'empêcher les gens de prendre la mer". "Mais c'est toujours trop". Le 9 octobre 2023, le ministre de l'Intérieur a également mis en avant cette baisse des traversées par rapport à 2022, et le fait qu'il y ait "quinze fois moins de migrants cette année sur la Côte d'Opale ou dans le Dunkerquois" par rapport à l'époque de la Jungle de Calais. Surtout, le ministre de l'Intérieur a mis en avant le problème de l'absence de voie légale pour se rendre au Royaume-Uni. "Il faut un accord international entre l'Union européenne, pas simplement la France, la Grande-Bretagne, pour permettre (...) de demander l'asile, voire rejoindre sa femme, ses enfants, son père, et puis éventuellement d'être renvoyé dans son pays d'origine", a-t-il soutenu. "Tant que la Grande-Bretagne ne fera pas ça (...) alors il y aura toujours ces drames", en référence au naufrage du 12 août ainsi qu'aux corps récemment retrouvés sur les plages.

## MÉDITERRANÉE

### GEO- BARENTS

Les 61 personnes secourues jeudi 28 septembre 2023 par le navire humanitaire de Médecins sans frontières (MSF), Geo Barents, ont débarqué, elles, dans le port de Civitavecchia, au-dessus de Rome, dimanche 1er octobre 2023. Les survivants restent traumatisés par la traversée. Un jeune garçon, a raconté que son bateau, parti de Sfax en Tunisie le 14 septembre, avait chaviré avec l'intégralité des personnes à bord. Seul rescapé parmi les hommes, les femmes et les bébés qui étaient avec lui, il a été secouru par une autre embarcation de migrants avant de monter sur le navire humanitaire. "Tout le monde était tombé à l'eau. Nous avions des anneaux en caoutchouc noir pour nous retenir mais les vagues nous entraînaient loin les uns les autres. Au bout d'une ou deux heures, il faisait noir [...] Puis J'ai commencé à voir des cadavres flotter [...] Quand le soleil a commencé à se lever, j'ai commencé à nager [...] J'ai continué à nager vers le soleil jusqu'à ce qu'un canot d'hommes soudanais me trouve et me sauve. Et puis [le Geo Barents] nous a trouvés quelques heures plus tard." Le canot sur lequel il est monté était en fer, comme de nombreuses embarcations mises à la mer par les passeurs à Sfax. Ce genre de bateaux est complètement inadapté à de telles traversées.

### OPEN ARMS

Le navire espagnol Open Arms a **secouru 178 migrants** au total, au cours de 3 sauvetages différents, samedi 30 septembre 2023. Le bateau se dirige actuellement vers le port de Gênes à 4 jours de navigation. La majorité des rescapés sont des Soudanais et des Syriens, dont des femmes et des enfants.

### LOUISE MICHEL

le navire Louise Michel, battant pavillon allemand, a porté secours à 58 exilés, dont des enfants et des bébés, et les a débarqués à Pozzallo, en Sicile, samedi 30 septembre 2023. Et est intervenu dans l'affaire du Sea-Watch.

### SEA-WATCH

L'avion de surveillance de l'ONG allemande Sea-Watch a été témoin d'une nouvelle

**manœuvre dangereuse opérée par les garde-côtes libyens** en mer Méditerranée, au large de la ville libyenne de Misrata. Une vidéo diffusée par les humanitaires montre un petit bateau heurter une embarcation de migrants surchargée. La scène s'est déroulée vendredi 29 septembre 2023 en fin de matinée. "*Malgré nos nombreux avertissements, ils ont percuté et détruit un canot en détresse*", affirme Sea-Watch. Sur les images, on voit l'embarcation couler et plusieurs personnes tomber à l'eau, après le passage du bateau à moteur. Selon l'ONG, environ 50 exilés se trouvaient à bord du canot. Peu de temps après, on aperçoit un plus gros navire appartenant aux garde-côtes libyens lancer des gilets et des bouées de sauvetage, mais à une distance lointaine des naufragés. Difficile pour eux d'y accéder. Sea-Watch a qualifié cet incident de "*tentative d'assassinat*". L'ONG assure que les migrants ont été pris en charge sur le patrouilleur libyen et renvoyés dans le pays. Impossible cependant de savoir si des victimes sont à déplorer.

Le **Louise Michel**, présent à proximité, s'est rendu sur les lieux pour trouver d'éventuels rescapés. "*Notre équipe a fouillé la zone à la recherche de survivants ou de personnes décédées, mais n'en a trouvé aucun. On ne sait pas si tous ont survécu à cette dangereuse manœuvre*", assure l'équipage du navire humanitaire affrété par l'artiste Banksy. "*Nous sommes dégoûtés par cet acte agressif contre ces personnes en quête d'un lieu sûr. Des forces financées par l'UE semblent prêtes à tuer les personnes traversant la Méditerranée pour les empêcher de chercher la sécurité*".

Même son de cloche du côté de Sea-Watch : "*Les soi-disant garde-côtes libyens, financés et armés par l'Italie et l'Europe sont composés de criminels impitoyables. Il est temps pour les États européens de cesser de soutenir les violations des droits de l'Homme*".

Depuis 2016, l'Union européenne (UE) fournit un soutien matériel et logistique à la Libye, dans le but de stopper les embarcations d'exilés en mer. Un accord dénoncé à maintes reprises par les ONG mais aussi les instances internationales. Les garde-côtes sont en effet régulièrement accusés de violences envers les migrants qui tentent d'atteindre les côtes européennes, mais aussi contre les ONG de sauvetages.

En sept ans, plus **de 130 000 personnes ont été interceptées en mer et renvoyées en Libye**. Dans le même temps, plus **de 22 000 exilés ont péri en Méditerranée centrale** en essayant de rejoindre l'Europe. Cette route migratoire demeure la plus meurtrière au monde.

## UNION EUROPÉENNE

### ACCORD SUR DES REGLES LORS DES CRISES MIGRATOIRES

Les ambassadeurs des pays de l'UE, réunis mercredi 4 octobre 2023 à Bruxelles, se sont mis d'accord sur **un texte clé de la réforme de la politique migratoire européenne** en surmontant les réticences italiennes, avant un sommet des Vingt-Sept vendredi 6 octobre 2023 en Espagne. L'accord, annoncé par la présidence espagnole de l'UE, devra désormais faire l'objet de **négociations avec le Parlement européen**.

Le règlement en discussion est destiné à organiser une réponse européenne en cas d'afflux massif de migrants dans un pays de l'UE, comme lors de la crise des réfugiés de 2015-2016. Il permet notamment **d'allonger la durée de détention des migrants aux frontières extérieures** de l'UE, **jusqu'à 40 semaines**, et permet des procédures d'examen des demandes d'asile plus rapides et simplifiées pour un plus grand nombre d'exilés (tous ceux venant de pays dont le taux de reconnaissance, c'est-à-dire le taux de réponse positive aux demandes d'asile, est inférieur à 75 %),

afin de pouvoir les renvoyer plus facilement. Il prévoit par ailleurs **un déclenchement rapide de mécanismes de solidarité envers l'État membre** confronté à cet afflux, sous la forme notamment de relocalisations de demandeurs d'asile ou d'une contribution financière.

Lors d'une réunion en juillet, la majorité nécessaire à l'adoption de ce règlement n'avait pas été atteinte. L'Allemagne s'était notamment abstenue en raison de l'opposition des Verts, membres de la coalition au pouvoir, qui réclamaient des aménagements pour les mineurs et les familles. Pour pousser les Vingt-Sept à s'accorder sur ce règlement, le Parlement européen a décidé de mettre sur pause les négociations déjà entamées avec les États membres sur deux autres textes du paquet migratoire visant à renforcer la sécurité aux frontières extérieures.

Mais l'accord conclu mercredi "*constitue un grand pas en avant, et nous sommes désormais dans une meilleure position pour parvenir à un accord sur l'ensemble du Pacte asile et migration avec le Parlement d'ici la fin de ce semestre*", a assuré le ministre espagnol de l'Intérieur. L'objectif affiché est d'aboutir à une adoption de ce Pacte, présenté en septembre 2020 par la Commission européenne et comprenant une dizaine de législations, avant les élections européennes de juin 2024. Lors du vote mercredi, l'Autriche, la Slovaquie et la République tchèque se sont abstenues tandis que la Pologne et la Hongrie s'y sont opposées, selon une source diplomatique. "*Nous appelons Bruxelles à mettre immédiatement fin à cette politique migratoire, aux quotas de réinstallation obligatoires (...). La pression migratoire croissante sur l'Europe centrale est entièrement imputable à Bruxelles*" qui "*soutient le modèle économique des passeurs*", a réagi le ministre hongrois des Affaires étrangères.

Le gouvernement polonais a annoncé jeudi qu'il mettra son "veto ferme" à la réforme migratoire de l'Union européenne, dénonçant le "diktat de Bruxelles et de Berlin" à propos du texte, à la veille d'un sommet de l'UE et à 10 jours des élections législatives en Pologne. Lors du sommet de l'Union Européenne qui s'est tenu vendredi 6 octobre 2023, à Grenade, qui s'est soldé sur une mésentente, les dirigeants populistes de la Pologne et de la Hongrie ont clamé leur opposition à la réforme du système migratoire européen, qu'ils ne peuvent toutefois pas bloquer, deux jours après un accord clé entre les États membres. Pour manifester leur mécontentement, les deux pays ont finalement fait obstacle à l'adoption d'une déclaration commune sur l'immigration à l'issue du sommet. Une démarche avant tout symbolique. Ce règlement, dernière pièce du Pacte asile et migration de l'UE qui doit encore faire l'objet de négociations avec le Parlement européen, a été agréé par les États membres à la majorité qualifiée comme les traités le prévoient et non à l'unanimité comme le réclament la Pologne et la Hongrie. Ces dernières ont voté contre le texte, tandis que l'Autriche, la Slovaquie et la République tchèque se sont abstenues. À l'issue du sommet, le président français s'est félicité que "ce sujet avance comme il se doit à la majorité qualifiée". La Première ministre italienne d'extrême droite a aussi exprimé sa satisfaction. "*La perception et les ambitions de l'Europe en matière migratoire sont en train d'évoluer vers une ligne plus pragmatique de légalité, de volonté de combattre les trafiquants, de stopper l'immigration illégale*", a-t-elle estimé jeudi.

<https://www.france24.com/fr/europe/20231006-sommet-de-l-ue-la-pologne-et-la-hongrie-farouchement-oppos%C3%A9es-%C3%A0-la-r%C3%A9forme-migratoire>

## **LA PROTECTION TEMPORAIRE POUR LES UKRAINIENS PROLONGÉE JUSQU'EN 2025**

Les États membres réunis au sein du Conseil de l'Union européenne (UE) ont décidé, jeudi 28 septembre 2023, de prolonger à nouveau d'un an, jusqu'en mars 2025, la **protection accordée aux réfugiés ukrainiens** sur le sol européen. Quatre millions d'Ukrainiens vivent actuellement dans l'UE, après avoir fui l'invasion de leur pays par la Russie début 2022. La majorité d'entre eux a trouvé refuge en Allemagne et en Pologne - près d'un million dans chaque pays - ,

suivi par la République tchèque - plus de 500 000 -, selon les chiffres de la Commission européenne, rappelle l'AFP. *"L'UE soutiendra le peuple ukrainien aussi longtemps qu'il le faudra. La prorogation du statut de protection offre une sécurité aux plus de quatre millions de réfugiés qui ont trouvé refuge dans l'UE"*, a déclaré le ministre espagnol de l'Intérieur dont le pays exerce la présidence du Conseil de l'UE pour six mois. La directive relative à la protection temporaire a été adoptée en 2001. Ce texte est né dans un contexte de déplacements massifs dus à des conflits armés dans les Balkans, en particulier en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Mais c'est seulement 20 ans plus tard que cette directive a été activée pour la première fois de son histoire. Ce statut a ainsi été délivré aux exilés ukrainiens quelques jours après le déclenchement de l'invasion russe, le 4 mars 2022. Il est régulièrement renouvelé depuis. Il permet aux Ukrainiens d'avoir un **droit immédiat au séjour, au travail et au logement** dans les pays membres de l'UE. Il leur ouvre également l'accès immédiat **aux soins de santé et à la scolarisation de leurs enfants** dans les écoles publiques. Au-delà des Ukrainiens, la protection temporaire concerne aussi les ressortissants étrangers en Ukraine à condition que ceux-ci prouvent la détention d'un titre de séjour *"permanent"* et en cours de validité début 2022. De quoi exclure un grand nombre de catégories de ressortissants étrangers. Pour ceux ayant un titre de séjour temporaire dans le pays, comme les étudiants, cette protection est loin d'être systématiquement accordée. L'extension du statut à ces catégories dépend aujourd'hui de la volonté de chaque État membre de l'UE. En 2022, le conseil d'état a réaffirmé que les États membres ont la possibilité *"d'étendre"* le mécanisme de la protection temporaire aux étrangers détenteurs d'un titre de séjour temporaire en Ukraine. Mais pour ce faire, les États doivent avoir adopté un arrêté spécifique *"désignant les catégories de personnes concernées"*. Or, près de 70 000 étudiants étrangers, en particulier Africains, vivaient en Ukraine au moment du déclenchement du conflit. La Coordination française pour le droit d'asile, regroupant plusieurs associations, avait ainsi alerté le gouvernement français sur le sort des *"personnes étrangères (arméniennes, algériennes, congolaises, ivoiriennes ou russes), qui travaillaient, étudiaient ou étaient en cours de demande d'asile en Ukraine"*.

## **FRONTIÈRES EUROPE CENTRALE**

La Pologne, l'Autriche et la République tchèque ont annoncé qu'elles allaient introduire dès mardi à minuit des contrôles à leurs frontières avec la Slovaquie. Ces trois États tentent ainsi d'endiguer une immigration irrégulière croissante.

Le **ministre polonais** de l'Intérieur a déclaré mardi 3 octobre 2023 la réintroduction des **contrôles à la frontière avec la Slovaquie** *"à partir de minuit"*. Il a également précisé que son pays travaillait *"en coordination avec ses voisins"*, la **République tchèque fera de même**. L'**Autriche** où les arrivées sont en baisse depuis le début de l'année, leur **a également emboîté le pas**. Le gouvernement a fait état d'un renforcement de contrôles déjà existants, cette fois directement à la frontière et non dans les zones alentour, à 11 postes différents. *"Nous devons contrôler efficacement avant que les passeurs ne changent d'itinéraire"*, a déclaré le ministre de l'Intérieur conservateur. Dans les trois États, les contrôles devraient **durer 10 jours** dans un premier temps. Le **Premier ministre tchèque** a justifié cette décision par une augmentation du *"nombre de migrants illégaux dans l'Union européenne"*. *"Nous ne prenons pas cela à la légère"*. Son **homologue slovaque**, a indiqué dans un communiqué que la Slovaquie répondrait mercredi à l'initiative de ses voisins, tout en estimant que la question de *"la migration nécessite une solution européenne aux frontières extérieures"*. Bratislava a constaté cette hausse du nombre de migrants, pour la plupart venus de Serbie, via la Hongrie. Au cours des huit premiers mois de 2023, la Slovaquie a détecté environ 24 500 exilés entrés illégalement sur son territoire, contre près de 10 900 sur l'ensemble de l'année 2022 et quelques centaines par an auparavant, selon la police slovaque. Son chef a expliqué que la grande majorité d'entre eux se présentaient comme des Syriens qui, en vertu des règles internationales, ne peuvent être détenus ou expulsés, et continuent donc leur route vers l'Europe occidentale. Le Premier ministre Slovaque, avait promis d'introduire des contrôles immédiats à la

frontière hongroise. "Nous devons recourir à la force pour résoudre le problème des migrants", a-t-il insisté. La **République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie** forment le groupe dit de **Visegrad (V4)**, composé d'anciens pays communistes d'Europe centrale membres de l'UE et de l'Otan. Lors de l'important afflux de migrants en 2015, le V4 s'était **opposé aux quotas de redistribution des migrants** proposés par l'Union européenne (UE). L'Allemagne a annoncé le renforcement de ses contrôles aux frontières avec la Pologne et la République tchèque afin de lutter contre l'augmentation de l'immigration irrégulière. La ministre allemande de l'Intérieur a récemment évoqué la possibilité de mettre en place des points de contrôle fixes aux frontières avec ces deux pays, une mesure déjà en vigueur le long de la frontière entre l'Allemagne et l'Autriche. Tous ces pays sont membres de l'UE et de l'espace Schengen. **La réintroduction des contrôles frontaliers dans l'espace Schengen n'est autorisée que dans des circonstances exceptionnelles et doit être notifiée à Bruxelles avant sa mise en œuvre.**

## **DE LAMPEDUSA A TURIN PUIS LES ALPES**

**Des milliers de migrants débarqués cet été sur l'île de Lampedusa en Italie, se trouvent désormais dans le Piémont**, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière française. *"Si ça vaut la peine de partir ? Bien sûr que ça vaut la peine ! Si tu es menacé de mort, par la guerre, la faim, le paludisme... Il faut bien que tu quittes ton pays."* Dit un ivoirien. C'est l'un des derniers arrivés au centre d'accueil pour migrants de la via Traves, à **Turin**. Une poignée de baraquements, aménagés à l'origine par la commune pour donner un toit l'hiver aux sans-abris, a été transformée dans l'urgence, depuis juillet 2023 en un point de chute pour des centaines de migrants en provenance de l'île de Lampedusa. Point de chute. Difficile de qualifier autrement cette structure d'accueil qui craque de partout. Cela fait longtemps que les quelques mètres carrés de la quinzaine de bungalows, entourés par une clôture grillagée, ne sont plus suffisants. À l'intérieur, comme à l'extérieur devant le portail d'entrée, figurent des tentes gonflables, des structures pliables de grande contenance, des modules sanitaires d'urgence... Ils ont poussé un peu partout jusqu'en bordure de route, donnant au centre d'accueil des aspects de campement de fortune. *"Le pic de la crise pour nous s'est situé fin août, début septembre"*, explique le président du comité de la Croix-Rouge de Turin. *"On était alors au-delà d'une situation critique avec 600 personnes à accueillir pour un maximum de 160, 180 places. Il est évident qu'avec des chiffres pareils, on ne peut pas envisager d'engager d'autres actions que celles de satisfaire les besoins primaires."* Un matelas - à défaut de pouvoir fournir un lit à tout le monde - et trois repas par jour : l'essentiel pour survivre est donné à chacun. Et ce, dans l'attente de solutions pour désengorger la structure d'accueil turinoise. Au moment de l'urgence estivale, un migrant restait en moyenne 4 jours dans ce centre avant de partir. Mais comme tous les centres d'accueil du nord italien sont maintenant à saturation, il faut actuellement un mois pour lui trouver une structure plus durable. À la mairie de Turin, c'est évidemment d'un œil inquiet que l'on a vu s'envoler la courbe de fréquentation du centre de la via Traves. Car si l'accueil des migrants est un point de discorde entre les gouvernements de l'Union européenne, en Italie, il ne manque pas, non plus, de diviser la classe politique. D'autant plus que les autorités locales doivent gérer une politique décidée à Rome, par un exécutif aussi radical sur les questions migratoires, que celui dirigé par la première ministre. Depuis le début de la crise, dans les années 2015, des quotas de migrants débarqués sur les côtes italiennes ont été assignés à chaque région : 11 % pour le Piémont, dont une large part pour la capitale régionale. *"Dans son histoire, Turin a toujours su prendre sa part dans l'accueil des migrants et se montrer solidaire"*, explique le maire adjoint chargé de la Solidarité. *"La différence cette fois-ci, c'est que nous sommes en présence d'un gouvernement qui a fait le choix de masser une quantité énorme de personnes dans un lieu qui n'est pas adapté. À l'avenir, il faudra que le gouvernement choisisse des sites plus nombreux et plus petits, afin d'accueillir les migrants de façon plus diffuse sur le territoire régional. La solution n'est pas, comme il le préconise, d'investir dans de grands centres de rapatriement qui nient les droits de la personne."* Loin de l'affrontement politique qui les concerne, les 200 à 300 migrants de Côte

d'Ivoire, du Mali, d'Ethiopie ou encore du Soudan, voient de temps à autre une lueur d'espoir apparaître à la porte du centre de la via Traves. Sous la forme d'un bus. Celui de ce matin-là par exemple, va offrir à 50 d'entre eux la possibilité d'enfin quitter ces murs. Direction la Sardaigne, dans un centre d'accueil où des places se sont libérées. Adieu Turin, retour à la Méditerranée pour un habitat moins précaire, où attendre plus sereinement un éventuel statut de réfugié.

Après chaque épisode d'arrivées massives suit une période de lente descente des effectifs du centre. Pour cause, des places se libèrent ailleurs dans la péninsule. Ou encore parce que **les résidents, souvent, reprennent leur route, notamment vers la France**. Avec pour passage obligé : la vallée de Suse. Quatre-vingts kilomètres à parcourir, tout en montée, vers la frontière. En ce matin d'octobre, au centre d'accueil de la Croix-Rouge de Bussoleno (Piémont), une quarantaine de lits de camp sont déjà vides. *"Ce sont ceux des migrants arrivés hier soir, certainement du centre de la via Traves, explique Jessica Ostoreno Xhixha, une salariée du centre. Ils font une pause pour la nuit, et après avoir pris un petit-déjeuner, ils prennent le train pour Oulx, dans la haute-vallée."* C'est donc à Oulx, la petite cité au pied de la montée vers le tunnel du Fréjus, que s'effectuera l'ultime étape de ces "candidats" au passage en France. Certains se risquent à acheter un billet de bus pour franchir le corridor vers la Savoie. Mais la majorité opte pour une montée - en bus, par les lignes régulières quotidiennes ou à pied - vers la station de ski de Claviere (Piémont), dernière commune avant Montgenèvre dans les Hautes-Alpes. Lorsqu'on les voit arriver ici, ils souffrent tous généralement de profondes lésions cutanées causées par de longs mois de marche, parfois aussi par des morsures de chiens. *Et puis, malgré leur jeunesse, nombreux sont ceux qui se plaignent aussi de douleurs aux membres, aux vertèbres... Leur voyage jusqu'à nous est la source de tous leurs maux, mais celui vers la France sera de plus en plus dangereux, à mesure que la saison froide arrivera*". Malgré les pluies d'automne et les flocons de l'hiver, ils seront encore nombreux à emprunter les routes et sentiers des stations de ski piémontaises pour franchir la frontière avec la France. Quarante ou cinquante par jour en ce mois d'octobre au soleil généreux. Ils seront entre cinq et vingt pendant la saison la plus froide. D'après les observateurs, dont la Croix-Rouge italienne, après deux ou trois essais en moyenne, **deux tiers des migrants réussiraient à tromper la vigilance des policiers** postés sur cette frontière des Alpes.

## ALLEMAGNE

**Les conservateurs et l'extrême-droite profitent du récent épisode d'arrivées de migrants à Lampedusa pour appeler à une politique migratoire plus ferme.**

Les plupart des migrants qui arrivent en Italie, n'y restent pas. Le gouvernement ne fait d'ailleurs guère d'efforts pour les empêcher de poursuivre leur route. Ainsi, ils ne s'enregistrent pas en Italie, qui a refusé de se conformer au "Règlement Dublin". En réaction, l'Allemagne refuse désormais d'accueillir des demandeurs d'asile en provenance d'Italie, malgré les récents accords sur une répartition solidaire des migrants au sein de l'UE. En conséquence, un tiers des demandes d'asile déposées dans l'UE et l'espace Schengen le sont en Allemagne. Les villes et communes allemandes ont ainsi tiré la sonnette d'alarme, estimant ne pas être en mesure d'offrir suffisamment de logements et de possibilités d'intégration. Selon le ministère allemand de l'Intérieur, environ 1,1 million de réfugiés ukrainiens ont été enregistrés en Allemagne depuis le début de la guerre en février 2022. Par ailleurs, l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF) a reçu cette année plus de 200 000 demandes d'asile en provenance d'autres pays, soit une augmentation de près de 80 % par rapport à la même période de l'année dernière. Environ 70 % des demandeurs sont des hommes. Seule une petite partie des demandeurs se voient effectivement accorder l'asile pour des faits de persécution politique. Mais il existe d'autres formes de protection qui donnent le droit de rester en Allemagne. Fin juin 2023, environ 44 500 demandeurs d'asile vivaient en Allemagne, la plupart d'entre eux venant de Turquie, de Syrie et d'Iran. Dans le même temps, environ 755 000 personnes bénéficiant du statut de réfugié en vertu de la Convention de Genève, principalement

originaires de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan, se trouvaient sur le territoire allemand. Près de 280 000 étrangers sont actuellement dans l'obligation de quitter le pays. Environ la moitié d'entre eux sont des demandeurs d'asile déboutés. Cependant, la plupart bénéficient d'un "*séjour toléré*". Cela signifie qu'une personne est obligée de quitter le pays mais ne peut être expulsée "*pour des raisons matérielles ou juridiques*". Ce statut s'applique par exemple pour des personnes ayant des problèmes de santé qui ne peuvent pas être traités dans son pays d'origine. Par ailleurs, l'Allemagne compte 95 000 étrangers dont la nationalité ne peut être déterminée et qui ne peuvent donc être légalement expulsés. À la fin du mois de juin, un peu plus de 54 000 personnes étaient enregistrées comme devant "*immédiatement quitter le pays*", c'est-à-dire qu'elles peuvent être expulsées à tout moment. Le gouvernement allemand avait prévu de lancer une "*offensive de rapatriement*" lorsqu'il est entré en fonction fin 2021. Mais en 2022, moins de 13 000 personnes ont effectivement été expulsées. Au cours du premier semestre 2023, ce nombre était de près de 7 900.

Face aux difficultés que représentent ces expulsions, des responsables politiques appellent désormais à un changement de politique migratoire et à des quotas plus stricts. Ces appels émanent aussi du parti libéral FDP, la plus petite formation de la coalition gouvernementale actuelle. "*Nous devons enfin mettre un terme à l'immigration illégale et contrôler l'immigration*", a déclaré le secrétaire général du parti. "*Sinon, nous allons surcharger nos écoles et l'État-providence, ce qui conduira également des centaines de milliers de migrants dans une impasse, sans perspectives d'éducation et d'emplois.* "

Selon la ministre allemande de l'Intérieur, les frontières sont "*évidemment*" contrôlées, "*très fortement et à tous les niveaux*". Elle a assuré que l'Allemagne parvenait actuellement à repérer et à stopper les entrées non autorisées, en partie grâce à la bonne coopération avec la police et les autorités de certains pays voisins. Pour elle, "*c'est certainement plus efficace que de mettre en place quelques contrôles sur les routes qui traversent la frontière*". La régulation de la migration ne peut se faire qu'au niveau européen.

En Allemagne, les partis conservateurs et d'extrême-droite ne cessent d'affirmer que de nombreux migrants ne viennent dans le pays que pour profiter de l'aide sociale, supposée plus généreuse que dans de nombreux autres pays européens. Toute personne est en droit de bénéficier d'une aide sociale, même si sa demande d'asile ou de séjour a été rejetée et qu'elle est dans l'obligation de quitter le pays. La Bavière veut réformer cela. Le ministre-président du Land, en a fait un thème de campagne pour les **élections régionales d'octobre**. Il a annoncé que les demandeurs d'asile déboutés en Bavière ne recevraient plus d'aide financière, mais seulement de la nourriture et des vêtements. Il veut également une baisse générale de l'aide financière accordée aux réfugiés.

## **BULGARIE**

Le président du Parlement autrichien s'est rendu en Bulgarie mardi 10 octobre 2023, pour visiter la frontière extérieure de l'Union européenne avec la Turquie. Il était accompagné de son homologue bulgare. La Bulgarie l'avait invité dans le cadre des efforts en cours visant à convaincre Vienne que la frontière terrestre d'environ 250 kilomètres de long avec la Turquie est bien gardée et protégée. L'Autriche et les Pays-Bas ont jusqu'à présent bloqué l'adhésion de la Bulgarie à Schengen – la zone européenne de voyage sans visa – depuis décembre 2022, principalement en raison de craintes que le pays des Balkans soit trop laxiste en matière de migration irrégulière. L'Autriche, dirigée par un gouvernement conservateur, s'est également opposée à l'admission de la Roumanie à l'espace Schengen. Les groupes de défense des droits humains appellent aussi à la prudence, alors que les refoulements violents de migrants sont encore la règle sur la frontière.

## **ESPAGNE**

Après près de trois ans de fermeture, quatre points de passage sur **la frontière franco-**

**espagnole vont être rouverts** le 30 octobre 2023 au Pays basque, a indiqué mercredi 11 octobre 2023 la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Les quatre entrées concernées sont : le pont de Marchandises et les Aldudes à Hendaye, le col d'Ispéguy et le pont de Larrau à Saint-Etienne de Baïgorry. Dans un courrier en date du 30 septembre, le ministre de l'Intérieur "*a fait part à son homologue espagnol de son souhait de voir évoluer la situation*", en raison "*des progrès réalisés en matière de patrouilles mixtes dans les zones concernées*". Neuf mois plus tôt, lors du sommet de Barcelone, Emmanuel Macron et le Premier ministre espagnol avaient conditionné la levée des restrictions à la création de brigades mixtes franco-espagnoles. À la fin du mois, ce sera donc chose faite : la réouverture de la frontière va de pair avec "*l'augmentation du nombre de patrouilles de police*" franco-espagnoles, a affirmé la préfecture. La mise en place de ces effectifs supplémentaires "*devraient être encore organisés dans les prochaines semaines*" pour "*maintenir un niveau de contrôle de l'espace frontalier équivalent à celui qui existe à ce jour*", a ajouté la préfecture.

Une quinzaine de points de passage avaient été fermés en 2021 le long de la frontière franco-espagnole, pour "*lutter contre l'immigration clandestine et la menace terroriste*", selon les autorités. Depuis, huit demeuraient fermés : quatre au Pays basque et quatre dans les Pyrénées orientales, zone non concernée par la réouverture. Ces fermetures permettaient de concentrer l'essentiel de l'action des services de police, de gendarmerie, des douanes et de la mission Sentinelle sur les points d'entrée les plus empruntés pour franchir la frontière entre les deux pays. Côté associations et élus locaux, ces mesures ont suscité en revanche de fortes oppositions. En mars 2021, les humanitaires dénonçaient une véritable "traque" contre les migrants, sur la route, dans les trains et dans la rue. À Hendaye, les gendarmes étaient même entrés dans le jardin d'un particulier pour y extraire un exilé venu se cacher de la police, avaient rapporté des bénévoles.

## CANARIES

Les Canaries ont connu entre le 1er janvier et le 30 septembre 2023 **14 976 arrivées de migrants**, soit 19,8 % de plus que sur la même période en 2022, selon des données du ministère espagnol de l'Intérieur. C'est le chiffre le plus élevé sur cette période de l'année depuis au moins 2018, et très probablement depuis 2006, date d'un important afflux. Les autorités prévoient un total d'environ 22 000 débarquements pour l'ensemble de l'année 2023.

Des milliers d'Africains espérant une vie meilleure tentent chaque année de gagner l'Europe par l'Atlantique en longeant les côtes, malgré la dangerosité du périple. Ils voyagent à bord de modestes bateaux ou pirogues à moteur fournis par des passeurs monnayant le voyage. Beaucoup accostent aux Canaries, archipel espagnol et porte d'entrée de l'Europe. **Depuis début 2023, 140 exilés sont morts ou ont disparu** dans cette traversée, selon des données reçues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) début septembre. L'ONG espagnole Caminando Fronteras qui, à la différence de l'OIM, s'appuie sur des appels d'urgence avec les migrants en mer ou leurs proches, parlait, elle, alors **de 778 morts ou disparus** au premier semestre.

Mardi 2 octobre 2023, les autorités espagnoles ont été **arrêtés neuf migrants pour "piraterie"**. Ceux-ci étaient à bord de deux embarcations, comptant 78 personnes au total, parties des côtes africaines. Les canots ont été secourus lundi soir par un remorqueur néerlandais dans les eaux marocaines, selon les sauveteurs espagnols. Ces migrants sont accusés d'avoir obligé les marins néerlandais à faire route vers les Canaries au lieu de les débarquer à leur destination initiale : le port de Tan Tan, au sud du Maroc. Les exilés sont devenus "*agressifs*" envers l'équipage, sortant "*des couteaux*", pour l'obliger à détourner sa route. Face à cette "*révolte*", le remorqueur néerlandais a effectivement mis le cap vers Fuerteventura, une île des Canaries. À leur arrivée dans l'archipel espagnol, ces neuf migrants - dont la nationalité n'a pas été communiquée - ont été arrêtés par la Garde civile espagnole pour "*délit de piraterie*". La police espagnole n'a pas fourni davantage de détails. Ce type d'accusations n'est pas nouveau et a déjà été employé par plusieurs États : en Italie (l'enquête qui a suivi a contredit le discours officiel), en Libye aussi. "*Le magistrat qui enquête sur le délit présumé de piraterie [...] a décidé d'un classement sans suite provisoire de l'enquête,*

*estimant que les faits reprochés ne sont pas suffisamment prouvés*", a indiqué un porte-parole du tribunal de Fuerteventura, aux Canaries, sans plus de précisions. D'autres sources judiciaires ont indiqué que la décision du juge se fondait, entre autres, sur la déclaration du capitaine du navire. Ce dernier a expliqué que le jour du sauvetage - dans la nuit du 2 au 3 octobre - les migrants secourus ne l'avaient pas forcé à se diriger vers les Canaries, ni pénétré par effraction sur le pont. Cette nuit-là, les neuf migrants avaient plutôt menacé de se suicider s'ils étaient renvoyés au Maroc. **Jamais, ils ne furent violents avec l'équipage, contrairement à la version officielle des autorités espagnoles.**

Mardi 3 octobre 2023, 280 migrants à bord d'une même pirogue **sont arrivés sur l'île** d'El Hierro, dans l'archipel espagnol des Canaries, par leurs propres moyens. Parmi ces personnes, 268 étaient des hommes, 10 étaient mineurs et il y avait deux femmes. Les exilés, d'origine "subsaharienne", ont été pris en charge à leur arrivé. La pirogue, surchargée, avait quitté les côtes sénégalaises quelques jours plus tôt. *"Depuis le temps que je travaille sur cette route, je n'ai jamais vu un bateau avec autant de monde à son bord"*, signale un journaliste. *"Ils ont eu de la chance de toucher terre"*. Ce mardi, d'autres débarquements ont eu lieu à El Hierro. En 24h, ce sont **un demi-millier de personnes qui sont arrivées**. Les services d'urgence évoquent un autre **bateau secouru avec 127 exilés à bord**, ainsi qu'une autre embarcation **avec 79 migrants**.

Vendredi 6 octobre 2023, les Secours en mer espagnols ont indiqué que **518 migrants avaient débarqué** dans ce territoire espagnol de l'océan Atlantique à bord de six embarcations. Trois embarcations avec, en tout, **275 personnes à bord ont accosté sur l'île d'El Hierro**, la plus à l'ouest des Canaries. Deux autres bateaux sont arrivés sur l'île de Tenerife et un dernier sur l'île de Grande Canarie. Les migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont été pris en charge par les autorités espagnoles. Mais celles-ci sont confrontées depuis plusieurs semaines à une hausse importante des arrivées. Mardi 3 octobre 2023, 280 migrants étaient arrivés à bord d'une seule embarcation à El Hierro, soit le plus grand nombre de passagers jamais arrivés sur un seul bateau. Plus de 1 200 exilés ont débarqué sur cette petite île de 11 000 habitants depuis une semaine. Ces arrivées massives ont conduit les autorités espagnoles à transférer dans la nuit de jeudi à vendredi près de 500 personnes depuis l'île d'El Hierro, où les autorités sont débordées, vers Tenerife.

En une journée, **près de 1 000 personnes ont été débarquées : dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 octobre 2023**, de 357 personnes, dont 11 enfants. Dimanche, plusieurs centaines de débarquements de migrants avaient déjà eu lieu dans l'archipel espagnol. Les autorités ont secouru ce jour-là sept bateaux de 609 exilés dont les embarcations ont atteint les îles de Lanzarote, Fuerteventura, El Hierro et Tenerife. La dernière opération a eu lieu dans le port de Los Cristianos, à Tenerife, où sont arrivés les 71 occupants d'une pirogue située à 13 kilomètres de l'île. Parmi les passagers de ce bateau figurent 12 femmes, neuf mineurs et deux bébés. Les débarquements sont en forte hausse sur ce territoire. Face à un tel afflux, les autorités et les ONG sont dépassées. Dans la nuit de vendredi à samedi, environ 200 exilés ont été obligés de dormir à même le sol, dans le port de Los Cristianos, à Tenerife, faute de places dans les structures d'hébergement. Ce mois d'octobre 2023, est *"sans précédent"* depuis 2020. Le président du gouvernement canarien, a appelé ce week-end Madrid à l'aide. *"Nous sommes seuls. Absolument seuls face à cette crise humanitaire. Le silence du gouvernement espagnol face à cette situation est absolument incompréhensible"*. *"Pendant que l'État attend dans les bureaux de Madrid pour agir aux îles Canaries 'quand cela sera jugé nécessaire', l'archipel assiste, impuissant, à des situations scandaleuses qui rappellent la jetée de la honte d'Arguineguín"*, a-t-il déclaré. Dimanche, le ministre de l'Intérieur, a assuré que le gouvernement *"dispose des moyens personnels et matériels pour faire face à l'arrivée de migrants irréguliers aux îles Canaries"*. *"Nous disposons de suffisamment [d'agents] pour remédier immédiatement à cette situation, que nous ne laissons pas dérailler"*. Des transferts des exilés vers d'autres îles de l'archipel ou vers le continent - déjà en cours depuis

plusieurs jours - devraient s'accélérer dans les prochains jours pour soulager les Canaries. Depuis quelques années, la **route migratoire vers ces îles espagnoles**, via l'océan Atlantique, est particulièrement **empruntée en raison du durcissement des contrôles en Méditerranée**. Les départs se font depuis les côtes marocaines et sénégalaises principalement.

Près de **1 000 personnes ont débarqué en l'espace de 24 heures dans l'archipel des Canaries** sur les îles de Lanzarote, Fuerteventura, El Hierro et Tenerife. 357 exilés ont été débarqués dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 octobre 2023 ; tandis que dans la seule journée du dimanche, les secours espagnols avaient déjà pris en charge 609 personnes. *"Bien sûr, ces arrivées ne sont pas tout à fait normales"*, expose le chef du département de gestion des catastrophes de la Croix-Rouge espagnole. Mais loin d'être alarmiste, il nuance la situation. *"Lorsque l'on voyait en 2021 des milliers de personnes dormir dehors à Grande Canarie, que nos capacités d'accueil et de transferts étaient dépassées... Là, c'était une crise humanitaire. Mais aujourd'hui, je ne parlerai pas de crise."* Certes, ces derniers jours, *"les arrivées augmentent, nous travaillons dur ; mais les capacités sont encore suffisantes"* pour prendre en charge les personnes. La Croix-Rouge est la seule ONG présente sur les ports d'arrivée, en accord avec les ministères en charge de la question migratoire, en premier lieu l'Intérieur. *"Nous faisons un check-up médical pour vérifier qu'ils arrivent dans de bonnes conditions"* et répondre aux besoins essentiels. Les personnes qui débarquent *"sont épuisées, et certaines arrivent déshydratées"* surtout pour celles qui partent du Sénégal et ont éprouvé *"cinq à huit jours de navigation"*. Pour autant, *"très peu sont transférés vers les hôpitaux pour y recevoir des soins approfondis : généralement, leur condition physique est correcte"*. Ces dernières années, les arrivées des embarcations *"étaient davantage concentrées sur la partie est des Canaries, près des côtes africaines"*, sur les îles de Lanzarote ou Fuerteventura. Mais ces derniers mois, *"en particulier depuis juillet, elles se concentrent plus à l'ouest de l'archipel"*, surtout à El Hierro, l'île la plus à l'ouest ; ainsi qu'à Tenerife. Plus de 1 200 migrants ont débarqué à El Hierro dans la semaine écoulée. Sauf que l'île est minuscule : moins de 300 kilomètres carrés, 11 000 habitants. Il existe sur El Hierro *"un abri d'urgence, où les personnes patientent quelques heures avant d'être transférées. Mais il n'y a pas d'autre option"*. De manière générale sur cette île, *"il n'y a que très peu d'hébergement ; que ce soit pour les migrants ou les touristes d'ailleurs"*. Par manque d'espace, *"il est donc difficile d'agrandir les capacités"* d'accueil. L'objectif est alors de les transférer dès que possible vers les îles plus importantes, mieux dotées pour gérer les arrivées, à savoir Tenerife, l'île la plus proche ; ou Grande Canarie. Face aux fortes arrivées à El Hierro dans la semaine, près de 500 migrants ont ainsi été transférés vers Tenerife dans la seule nuit de jeudi 5 à vendredi 6 octobre 2023. Le porte-parole de la Croix-Rouge assure que ces transferts se font encore assez rapidement, en l'espace de plusieurs heures. De nombreux exilés passent *"seulement six heures à El Hierro, avant de monter à bord d'un ferry ou d'un navire commercial"* en direction des grandes îles. **Si le rythme des arrivées se poursuit, "il faudra accélérer les transferts" vers l'Espagne continentale.** Dans les grandes îles, d'autres ONG prennent le relais dans des structures d'accueil. La police espagnole procède également aux enregistrements, et de nouveaux transferts se font, à partir de là, vers l'Espagne continentale. Mais en attendant leur transfert, plusieurs dizaines d'exilés ont dormi dehors, dans des duvets, dans le port de Los Cristianos à Tenerife. Il s'agissait selon lui d'un *"problème de coordination temporaire"* dans la prise en charge des arrivants ; loin d'un *"effondrement du système d'accueil"* sur effondrement du système d'accueil l'île. *"Il est vrai que l'on se rapproche des limites des capacités d'accueil"* à Tenerife et Gran Canarie, reconnaît le responsable de la Croix-Rouge. *"Si l'on continue sur cette fréquence sur plusieurs mois, même ces grandes îles souffriront du dépassement des capacités d'accueil"*, *"il faudra alors accélérer les transferts vers l'Espagne continentale"*. *"On peut avoir une semaine intense comme celle-là, puis plus aucune arrivée pendant un ou plusieurs jours parce que les conditions météorologiques sont mauvaises par exemple... Avec des équipes qui attendent sans qu'il ne se passe rien"*, *"ces derniers jours, les arrivées étaient toutes concentrées sur El Hierro et Tenerife, mais d'un coup ça s'est arrêté et on a eu des arrivées à Fuerteventura et Lanzarote... Avant que cela ne change de*

nouveau".

Le ministère espagnol de l'Intérieur travaille en ce moment à l'organisation d'"une série" de vols pour **ramener des migrants au Sénégal depuis les îles Canaries**, ont confirmé des sources policières. Le premier vol retour devrait décoller "*avant la fin du mois*" depuis un aéroport canarien, et non depuis le continent, direction Dakar. Sur les 19 507 personnes arrivées dans l'archipel depuis le début de l'année 2023, 90% sont de nationalité sénégalaise. Le premier avion comptera "*plus d'une centaine*" de passagers à bord, accompagnés par la police : "*un agent des Unités d'intervention policière (UIP) voyage pour deux étrangers arrivant en situation irrégulière et non acceptés par l'Espagne*". Les exilés à rapatrier seront choisis parmi les milliers de migrants arrivés en juillet et en août dernier, ainsi que ceux débarqués ces dernières semaines à El Hierro. Ces rapatriements rapides sont rendus possible par un accord signé entre Madrid et Dakar, qui autorise le retour au Sénégal de tous les migrants arrivés illégalement sur le territoire espagnol qui ne se trouvent pas dans une situation particulièrement vulnérable - enfants, personnes âgées, malades – ou dont la situation ne justifie pas l'asile. C'est grâce à cet accord qu'un patrouilleur de la Garde civile a pu rapatrier au Sénégal, le 29 août dernier, 168 migrants secourus quelques jours plus tôt au large des côtes mauritaniennes. Nouakchott avait refusé de les accueillir, créant une attente difficilement supportable pour les migrants comme pour les garde-côtes espagnols.

53 bateaux avec 4 531 personnes à bord ont atteint les côtes des Canaries entre le 1er et le 10 octobre, soit 503 personnes par jour. "*Bien sûr, ces arrivées ne sont pas tout à fait normales*", selon le chef du département de gestion des catastrophes de la Croix-Rouge espagnole.

En réponse à la situation, la Fédération des îles Canaries (Fecai) a demandé de son côté à l'État d'améliorer sa réponse à la crise migratoire. Mercredi 11 octobre, son président, a exigé le "*redimensionnement des ressources actuelles pour pouvoir absorber l'augmentation*" des arrivées, ainsi qu'une "*optimisation des protocoles de rapatriement et d'accueil*".

D'après les derniers chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur, les Canaries ont vu arriver 19 507 personnes arrivées dans l'archipel depuis le début de l'année 2023 - soit une hausse de près de 20 % par rapport à la même période de 2022

## GRECE

Après **l'incendie du camp de Moria** qui hébergeait plus de 12 000 personnes, le 9 septembre 2020, pour reloger les occupants, les autorités ont construit à la hâte le centre de Mavrovouni, en attendant l'ouverture d'une structure fermée. Mais trois ans après, **ce nouveau centre n'existe toujours pas et des milliers de migrants vivent encore à Mavrovouni**. Voilà ce qu'en disent la coordinatrice de terrain pour Médecins sans frontières (MSF) à Lesbos, et une avocate au Legal center Lesbos.

En apparence, le nouveau camp semble mieux en effet. Il est plus ordonné avec des tentes alignées, des sanitaires fonctionnels, une aire de jeux pour les enfants... Mais ça ne veut pas dire que les problèmes soient réglés. Il y a toujours un certain nombre de dysfonctionnements. Les exilés sont bloqués dans cette structure pour des périodes très longues. Les gens sont broyés dans un système qui ne respecte pas leurs droits et qui les rejette. On observe le même mécanisme qu'à Moria : une violence d'État qui écrase ces personnes, qui les maltraite et les humilie. La seule différence avec Moria est le nombre de personnes. 5 000 migrants vivent dans ce camp prévu pour 2 500 au lieu de 12 000 à Moria. Quand le centre n'est pas surpeuplé, la situation est plus ou moins gérable. Mais dès que la population augmente, les autorités ne gèrent pas du tout. C'est pourtant la même chose chaque été avec une hausse des arrivées et il n'y a aucune anticipation. En ce moment, environ 1 300 personnes sont réparties dans quatre grandes tentes. Les gens sont placés là à leur arrivée à Lesbos. À l'intérieur, les femmes, les hommes et les enfants ne sont pas séparés, et il n'y a pas d'électricité. À leur arrivée dans le camp, les autorités placent les exilés en quarantaine. Officiellement pendant deux jours mais dans la réalité leur isolement peut durer plusieurs semaines.

Certains nous ont raconté y être restés un mois. Ils sont maintenus dans ces tentes en attendant d'être enregistrés. Mais avec l'augmentation des arrivées ces derniers mois, les autorités ne parviennent pas à effectuer cette procédure administrative rapidement et les personnes restent là longtemps. Ceux qui vivent dans ces tentes sont dans une situation chaotique : n'étant pas enregistrés comme demandeur d'asile, ils n'ont accès à rien. Ils sont nourris mais ils ne peuvent pas sortir du camp. C'est une détention illégale et arbitraire. Nous avons publié un rapport le mois dernier qui montre que les mesures de quarantaine ont été imposées aux migrants pendant trois ans de manière injustifiée, sous couvert de lutte contre le Covid. Ces dispositions ont en réalité servi à enfermer les gens de manière illégale, et les autorités continuent à l'appliquer sans aucune justification d'ordre sanitaire. Les gens se plaignent des restrictions de mouvements car les entrées et les sorties sont contrôlées en permanence. Le camp de Moria était insalubre mais au moins les exilés étaient libres de bouger. L'accès au soin est le point le plus critique. MSF reçoit des personnes dans sa clinique dont les pathologies, même chroniques, ne sont pas traitées : des diabétiques, des malades du sida... MSF récupère les exilés à leur arrivée à Lesbos, un premier examen est fait à ce moment-là. On voit clairement une détérioration de leur état physique avec le temps. Il peut se passer sept semaines sans que les personnes, pourtant signalées comme malades, ne voient un médecin via notre clinique. Les patients se retrouvent donc dans des situations très critiques. Certains développent par exemple des hépatites, et les cas de gale se multiplient. Ainsi, un homme de 85 ans atteint d'Alzheimer. Au vu de son état, il n'est pas du tout suivi dans le centre et ne reçoit aucun soin. En ce qui concerne l'état mental des exilés, c'est tout aussi catastrophique. Les tentatives de suicide ont considérablement augmenté dans le camp. On voit un plus grand nombre de personnes en état de détresse, qui disent vouloir mourir. Les exilés sont déjà fragiles en raison de leur passé et de leur parcours migratoire. Mais l'élément qui a le plus d'impact sur leur santé mentale est le processus lié à la demande d'asile. Ce qui a changé depuis Moria, c'est la procédure pour déposer l'asile. Le traitement de leur dossier va tellement vite que les exilés n'ont pas accès à un avocat ou à leurs droits fondamentaux. Il n'y a plus aucun respect du droit d'asile. La majorité des demandeurs n'ont pas d'entretien sur les persécutions dans leur pays d'origine mais sur leur séjour en Turquie, pays par lequel ils sont arrivés. Les Afghans, les Somaliens, les Syriens, les Bangladais et les Pakistanais ne sont soumis qu'à un entretien d'admissibilité. Résultat : beaucoup de demandeurs d'asile sont déboutés. En clair, on part du principe que leur demande d'asile est irrecevable en Grèce car la Turquie est considérée comme un pays sûr. Ils se retrouvent ainsi sans-papiers. Ils sont coincés dans les camps, et doivent attendre un an pour refaire une nouvelle demande. Les personnes déboutées n'ont plus de numéro de sécurité sociale et se retrouve sans accès aux services de santé. Leurs enfants ne sont pas vaccinés, donc c'est MSF qui s'en occupe. Les ONG et exilés témoignent, en 2023, d'un environnement plus apaisé que le centre de Moria.

Les camps des îles grecques sont en surcapacité après que les garde-côtes grecs et d'autres navires à proximité ont secouru près de 240 migrants traversant la mer Égée depuis la Turquie à bord de petits bateaux mardi 2 et mercredi 3 octobre 2023, ont indiqué les autorités, qui précisent que près de 15 000 demandeurs d'asile (14 983) sont actuellement hébergés dans des camps de Lesbos, Chios, Samos, Leros et Cos. Les camps, qui ont une capacité de 13 586 personnes, étaient déjà à leur limite avant l'arrivée de ces nouveaux bateaux transportant des centaines de migrants. La situation est particulièrement critique à Samos.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## ITALIE

Ces derniers jours, les navires humanitaires ont procédé à de nombreux sauvetages en mer Méditerranée centrale (voir ci-dessus à « méditerranée»). **La cheffe du gouvernement italien a menacé de ne plus autoriser ses ports aux navires humanitaires ne battant pas pavillon italien.** Cette déclaration intervient alors que les Vingt-sept discutent actuellement du Pacte asile et immigration. L'Italie, via le dépôt d'un amendement, souhaiterait que les ONG en mer puissent

déposer les migrants uniquement dans le pays dont le bateau bat pavillon. *"On ne peut pas jouer à la solidarité avec les frontières des autres"*, a-t-elle déclaré. Selon des informations rapportées par des médias italiens, l'amendement italien a été rejeté par les ministres de l'Intérieur réunis jeudi 28 septembre 2023, à huis clos à Bruxelles. Rome reproche à Berlin de financer plusieurs ONG de secours en Méditerranée, dont certaines opèrent sous pavillon allemand (dont le Louise Michel, Sea Eye, Mare Go, Rescue people, Sea Watch...). Elle a écrit cette semaine au chancelier allemand pour lui faire part de sa *"stupéfaction"* vis-à-vis des subventions de Berlin pour financer les ONG allemandes en mer. Le ministère allemand des Affaires étrangères avait confirmé qu'il allouait " sans surprise" entre 400 000 et 800 000 euros chacun à deux projets liés aux migrants, dans le cadre d'un programme approuvé par le Parlement allemand. L'exécutif italien, estime que la présence de navires humanitaires en mer contribue à créer un appel d'air. Les ONG font valoir qu'elles récupèrent moins de 10 % des personnes effectuant la dangereuse traversée, l'immense majorité arrivant soit par leurs propres moyens, soit en étant récupérés par les autorités italiennes. Jusqu'à présent, en 2023, au moins 2 078 personnes sont mortes ou ont disparu en Méditerranée centrale, selon MSF.

Vendredi 29 septembre 2023, une juge de Catane (Sicile) a libéré un migrant tunisien après avoir jugé **inconstitutionnel et contraire au droit européen un décret** adopté en septembre prévoyant que les **exilés déboutés du droit d'asile devront verser une caution de 5 000 euros** sous peine d'être envoyés en centre de rétention pendant l'examen de leur recours. La cheffe du gouvernement a réagi à cette décision sur Facebook lundi en se disant *"stupéfaite par la sentence de la juge de Catane, qui (...) libère un immigrant clandestin, déjà visé par une mesure d'expulsion, déclarant unilatéralement la Tunisie comme un pays dangereux (une tâche qui ne relève pas de la responsabilité du pouvoir judiciaire) et s'en prenant aux mesures d'un gouvernement démocratiquement élu"*. Un nouveau décret paru au journal officiel italien le 21 septembre 2023 prévoit en effet que les demandeurs d'asile en recours en Italie versent une caution de près de 5 000 euros, sous peine d'être envoyés dans un centre de rétention pendant cet examen. Cette garantie financière, de 4 938 euros précisément, est censée couvrir les frais de logement et de subsistance pour une personne pendant un mois, ainsi que le coût de son rapatriement en cas de rejet définitif de sa demande. Elle sera exigée des personnes ayant tenté de se soustraire aux contrôles à la frontière ainsi qu'à celles provenant d'un pays dit "sûr" et qui, en principe, ne peuvent donc prétendre à l'asile. Si le requérant "disparaît indûment", la caution dont il s'est acquitté sera prélevée. Mais, dans sa décision, la juge de Catane récuse ce décret, estimant qu'il ne **permet pas aux demandeurs d'asile venant de pays sûrs d'être évalués sur une base individuelle**. La magistrate reproche aussi au **texte de ne pas permettre aux tierces parties**, comme les associations de migrants, **de payer la caution de 5 000 euros** pour le compte des exilés. La cheffe du Parti démocrate (PD, principal parti de gauche) a accusé la première ministre, en s'attaquant à un juge, *"d'alimenter un conflit entre institutions nuisant au pays"*, alors que le gouvernement *"rédige des lois clairement inconstitutionnelles"*. Le gouvernement va faire appel de la décision de la juge.

## SLOVAQUIE

Mercredi 4 octobre 2023, la Slovaquie (à la suite de la Pologne, la République tchèque et l'Autriche – voir ci-dessus « frontières europe centrale) a annoncé la **réinstallation des contrôles à sa frontière avec la Hongrie**, longue de 655 km. La mesure entrera en vigueur jeudi 5 octobre 2023, et durera au moins 10 jours. *"Les migrants perçoivent la République slovaque comme le premier pays sûr, où ils ne risquent pas d'être repoussés en dehors de l'espace Schengen"*, est-il expliqué dans le décret gouvernemental pris mercredi. Début septembre 2023, la Slovaquie avait déjà pris une mesure forte pour essayer d'endiguer l'immigration illégale ( lettre 65) : déploiement de 500 soldats à la frontière hongroise jusqu'à la fin de l'année. Entre début janvier et fin septembre 2023, Bratislava a comptabilisé plus de 39 000 personnes ayant tenté de franchir illégalement ses frontières, soit 11 fois plus qu'au cours de la même période l'année dernière. La majorité sont originaires de Syrie. Les petites villes du sud du pays ont du mal à faire face à l'afflux migratoire, et

la municipalité de Velky Krtis a déclaré l'état d'urgence le 1er septembre 2023 pour gérer la situation. Dans les centres de la région, débordés, les conditions de vie sont "inhumaines" selon le chef de la police de Velky Krtis, en première ligne. Dans la structure d'accueil de la ville, les exilés dormaient en septembre par terre, sans accès à des douches. La nourriture et l'eau n'étaient pas distribuées en quantité suffisante pour subvenir aux besoins des 750 exilés hébergés à cette période. *"Cela fait froid dans le dos. J'en ai vu des choses mais jamais à ce niveau-là. [Ce camp] n'a rien à voir avec un pays civilisé"*, alertait alors le patron de la police.

## SLOVENIE

La Slovénie renforce les contrôles à ses frontières avec la Croatie. À peine disparus avec l'entrée de la Croatie dans Schengen, des contrôles aux frontières sont rétablis par la Slovénie, qui assure que la méthode est provisoire et vise à lutter contre l'augmentation massive des entrées illégales.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## VATICAN

Pour le directeur international des JRS, La **question migratoire est bien souvent trop politisée**, surtout à l'approche d'échéances électorales. Il faut pourtant avoir le courage, comme le propose François, de rencontrer ces migrants pour mieux saisir les enjeux de la question. La rencontre permet, d'*«entrer dans une relation qui a le potentiel de nous changer»*. Une certitude qui s'est confirmée alors que de nombreux citoyens européens se sont mobilisés pour accueillir les réfugiés ukrainiens. *«En ce moment, on vit une période de panique, une panique politique qui met en exergue ce que les États ne sont plus en mesure de faire, au lieu de se demander ce qu'il est possible de mettre en place»*, selon le nouveau directeur international du Service Jésuite pour les Réfugiés (JRS), qui suggère de *«passer du débat à la rencontre»* pour un changement de paradigme. Le JRS a proposé de mettre en place *«une vraie procédure européenne»* qui serait suivie par le Bureau européen pour les demandes d'asile et qui **inclurait le point de vue des réfugiés**, mais *«le manque de volonté politique est un des grands obstacles en ce moment»*.

<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2023-10/migration-jrs-pere-schopf-lampedusa-politique-rencontre.html>

# EUROPE

## CHYPRE

Une lettre du ministre de l'Intérieur chypriote à son homologue libanais, divulguée le 26 septembre 2023, révèle que **Chypre fournira au Liban** six navires et vedettes rapides d'ici la fin de l'année 2024, assurera la formation des forces armées libanaises, mènera des opérations de **patrouille conjointes à partir des côtes libanaises** et financera les salaires des membres des forces armées libanaises *«qui contribuent activement à l'interception des navires transportant des migrants clandestins vers Chypre»*. Ainsi, en fournissant des équipements, des fonds et une formation à l'armée libanaise, Chypre aura une influence déterminante, voire un contrôle effectif, sur l'interception des bateaux de migrants dans les eaux territoriales libanaises et sur les retours forcés (les fameux "pullbacks") vers le Liban. Cela constitue une violation du droit européen et international, qui risque de poser des problèmes de responsabilité juridique. Comme on l'a vu dans de nombreux cas, les réfugiés, en particulier les Syriens, qui sont renvoyés au Liban risquent d'être détenus, maltraités et expulsés vers la Syrie où ils sont victimes de violences, d'arrestations, de tortures et de disparitions forcées. L'aggravation de la situation des réfugiés syriens au Liban, qui sont confrontés à une violence et à des expulsions croissantes, confirme **que le Liban n'est pas un pays tiers "sûr"**.

Comme on l'a vu dans le passé avec plusieurs exemples aux frontières extérieures de l'UE (par exemple en Turquie, en Libye et plus récemment en Tunisie), la conclusion d'accords avec les pays de départ voisins de l'UE afin de renforcer les contrôles aux frontières et de contenir les mouvements migratoires a **plusieurs conséquences catastrophiques**. Bien qu'ils visent officiellement à réduire le nombre de vies perdues, ils **augmentent en fait la violence** aux frontières **et le nombre de morts**, ce qui entraîne de graves atteintes aux droits de l'homme et des violations des lois européennes et internationales. Ils favorisent également une approche de **chantage**, les pays tiers utilisant leurs frontières comme levier contre les pays européens **pour obtenir des fonds** supplémentaires ou négocier sur d'autres questions sensibles, au détriment de la vie des gens. Tous ces éléments contribuent à avoir un **impact négatif sur la politique étrangère de l'UE** et des États membres.

Comme le montre un article récent du Centre mixte pour les migrations, le moyen le plus efficace de "*perturber le modèle commercial des passeurs*" et de réduire les départs irréguliers, les voyages dangereux des migrants et les pertes de vies qui en résultent, est **d'élargir les routes migratoires légales**.

En allant dans la direction totalement opposée, Chypre, depuis de nombreuses années, empêche les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés d'atteindre l'île de manière légale et de la quitter pour se rendre dans d'autres pays de l'UE. Chypre a eu recours à des pratiques systématiques de refoulement renvoyant les réfugiés vers des pays où ils risquent la torture, la persécution et la détention arbitraire, a intensifié les retours forcés, a démantelé le système d'accueil et d'asile, et a alimenté un discours anti-réfugiés toxique qui a conduit à des attaques violentes aveugles, d'abord contre des réfugiés syriens et leurs propriétés à Chloraka et, quelques jours plus tard, contre des migrants et leurs propriétés à Limassol. Plus récemment, Chypre a également annoncé sa volonté de pousser l'UE et les États membres à réévaluer le statut de la Syrie et à considérer le pays comme "sûr" afin de renvoyer de force les réfugiés syriens en Syrie – malgré les affrontements en cours, les violations structurelles des droits de l'homme, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

<https://www.ldh-france.org/lettre-divulguee-sur-le-projet-de-controles-frontaliers-conjoints-entre-chypre-et-le-liban-augmentation-du-nombre-de-morts-et-de-violations-des-droits-de-lhomme/>

## **ROYAUME-UNI**

Malgré les multiples mesures des autorités britanniques pour tenter de freiner les départs, les tentatives de traversée continuent à un rythme soutenu. Selon Londres fin septembre, plus de 24 000 personnes sont arrivées au Royaume-Uni en traversant la Manche sur de petites embarcations depuis le début de l'année. Et ils sont plus de 109 000 depuis que le Royaume-Uni a commencé à comptabiliser ces arrivées en 2018.

**La Cour suprême britannique** examine à partir de ce lundi 9 octobre 2023 un recours de la part du gouvernement qui espère faire annuler un jugement précédent, l'empêchant de mettre en œuvre son partenariat avec le Rwanda. Le roi Charles III, à l'époque prince, avait qualifié cette idée « **d'épouvantable** ». La volonté du gouvernement britannique est de pouvoir envoyer les gens qui demandent l'asile au Royaume-Uni, par avion, vers le Rwanda, où ils seront hébergés et pris en charge le temps que leur demande soit examinée. Qu'arrivera-t-il ensuite ? Vont-ils rester là-bas, ou être ramenés au Royaume-Uni ? Le ministère de l'Intérieur reste flou. Le premier vol devait décoller en juin 2022. Mais depuis, la Cour européenne des droits humains a suspendu les délocalisations. Et **la justice britannique a considéré que le Rwanda n'était pas un pays tiers « sûr »** pour des demandeurs d'asile - notamment pour son bilan en matière de traitement des minorités et des opposants politiques. C'est cette décision que Londres espère faire retoquer. Le partenariat doit servir à dissuader les demandeurs d'asile de venir jusqu'aux côtes anglaises, souvent à bord d'embarcations de fortune. Devant les cinq hauts-magistrats lundi, l'avocat du ministère de l'Intérieur, a souligné la « **nécessité pressante de prendre des mesures qui aient un**

**effet dissuasif pour ceux qui entreprennent ces périlleuses traversées** ». Face à la Cour, l'avocat a défendu les garanties apportées selon lui par le projet, qui a été dénoncé y compris du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, intervenant dans cette procédure. Dans ses conclusions écrites, le HCR souligne qu'il a « **invariablement exprimé des graves préoccupations** », soulignant que les composantes d'un « **système d'asile accessible, fiable, juste et efficace** » fait défaut au Rwanda. C'est l'un des piliers des promesses politiques du gouvernement dont la baisse de l'immigration est une priorité. L'audience à la Cour suprême doit durer trois jours, jusqu'à mercredi 11 octobre 2023, mais le **jugement ne sera rendu que le mois prochain**.

Grand favori pour remporter les élections attendues l'année prochaine, le chef de l'opposition travailliste a dit dimanche qu'il reviendrait sur le projet s'il devenait Premier ministre. « **Ce n'est pas la bonne politique et c'est extrêmement coûteux** ». Le gouvernement ne cesse de durcir son discours sur l'immigration. En juillet, Londres a voté une loi interdisant aux migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni de demander l'asile, sans tenir compte des raisons qui les ont poussés à fuir leur pays. L'ONU a dénoncé une loi contraire au droit international et s'est inquiétée que « **d'autres pays, y compris en Europe** » soient tentés de suivre ce chemin.

<https://www.ouest-france.fr/europe/royaume-uni/royaume-uni-lexpulsion-de-migrants-vers-le-rwanda-devant-la-cour-supreme-e954637c-66a9-11ee-9659-698a0c40ce91>

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20231009-migrants-la-cour-supr%C3%A4me-britannique-%C3%A9tudie-le-projet-d-expulsion-de-migrants-vers-le-rwanda>

## INTERNATIONAL

### TRAVAILLEURS DOMESTIQUES CHEZ LES DIPLOMATES

Dans une récente enquête publiée par le site d'information et d'investigation philippin Rappler, plus de **200 travailleurs domestiques migrants accusent des diplomates et des employés d'organisations internationales de les avoir exploités dans au moins 18 pays**. Le site d'information - co-fondé par la journaliste Maria Ressa, prix Nobel de la paix en 2021 - a analysé des documents de 1988 à 2021. L'enquête met ainsi en cause quelque 160 diplomates, dont beaucoup ont échappé aux poursuites en raison de leur immunité diplomatique. ces résultats ne sont "*pas surprenants*". "*Il y a probablement encore davantage d'incidents qui n'ont pas été signalés*". En vertu de la Convention de Vienne adoptée au début des années 60, les diplomates et les employés des organisations internationales bénéficient d'un certain niveau d'immunité diplomatique, qui les protège de poursuites civiles et pénales. Cette immunité a pour but de permettre au représentant d'un État d'exercer sa mission sans subir de pression de la part des autorités du pays où il est envoyé. L'enquête de Rappler a montré que les travailleurs domestiques employés par des diplomates bénéficiant de cette immunité risquent de se retrouver dans une impasse juridique en cas de traite et d'exploitation. "Le travail domestique est déjà un travail précaire avec des niveaux d'abus très élevés. Le fait d'être un travailleur domestique migrant employé par un diplomate renforce encore la complexité de la situation. Dans les témoignages recueillis par Rappler, les victimes dénoncent des vols de salaires, des niveaux de rémunération extrêmement bas, voire même une absence totale de salaire.

Une Philippine a passé la majeure partie de sa vie comme employée de maison, voyageant d'un pays à l'autre entre l'Asie et le Moyen-Orient. Elle a ainsi travaillé pour un ressortissant omanais pendant plus de huit ans. Elle l'a suivi à Berlin en 2018, où l'homme a été affecté à un poste de haut-fonctionnaire pour le compte de son pays. Elle était employée comme

nourrice pour ses quatre enfants, travaillant de longues heures, week-end compris. Mais ses tâches se sont multipliées : *"J'étais chauffeuse, aide-ménagère, tout faisait partie de mon travail"*. Son salaire officiel était de 950 euros par mois, versés sur son compte bancaire. Mais le diplomate, sans en expliquer la raison, lui a demandé de lui rendre 350 euros en liquide. Au fur et à mesure que son salaire augmentait, conformément au droit du travail allemand, les déductions augmentaient également. En décembre 2021, alors qu'elle gagnait 1 604 euros, elle remettait chaque mois 654 euros au diplomate. Elle n'avait pas la possibilité de changer d'emploi, puisque son **permis de séjour et de travail étaient liés à son employeur diplomate**. *"Nous le faisons parce que nous nous sacrifions pour notre famille. Tant que vous n'êtes pas blessée physiquement, vous continuez"*. Ban Ying, une association allemande qui a traité d'autres cas de travailleurs domestiques migrants exploités par des diplomates, a calculé que les retenues sur son salaire et les heures supplémentaires non payées représentaient au total 83 112 euros sur trois ans. Mais elle n'a pas pu porter plainte, la police lui a en effet rappelé que son employeur était protégé par l'immunité diplomatique... *"Nous ne pouvons pas permettre que l'immunité diplomatique serve de défense à ceux qui commettent des actes de violence et d'exploitation"*, fustige un membre du Parlement philippin. *"Nous réitérons notre position de longue date contre la politique d'exportation de main-d'œuvre. Cette politique, qui traite les travailleurs philippins comme des marchandises à exporter, les expose à diverses formes d'abus et d'exploitation. Il est impératif de renforcer les industries locales qui peuvent fournir des emplois permanents avec des salaires décentes dans le pays."* Elle a finalement réussi à quitter son employeur. Elle est depuis retournée aux Philippines. Deux ans plus tard, elle n'a toujours pas digéré la perte de son salaire. *"Il ne s'agit pas seulement de moi. Il y en a tant d'autres."*

## ASIE

### PAKISTAN

les quelque 1,7 million d'Afghans vivant en situation irrégulière ont jusqu'au 1er novembre 2023 pour quitter le Pakistan, a annoncé mardi 3 octobre 2023 le ministre pakistanais de l'Intérieur. *"S'ils ne partent pas (...) alors toutes les agences de maintien de l'ordre au niveau des provinces et du gouvernement fédéral seront utilisées pour les déporter"*. Ils seront expulsés vers Kaboul. Selon les derniers chiffres de l'ONU, le Pakistan compte aujourd'hui quelque 1,3 million de réfugiés afghans dûment enregistrés, et 880 000 disposant du droit de rester dans le pays. Mais, environ 1,7 million d'autres Afghans résident de manière illégale au Pakistan. Le gouvernement aurait même l'intention de contraindre tous les Afghans, y compris ceux en situation régulière, à quitter le Pakistan. *"La plupart des Afghans ne sortent pas de chez eux, ils ont trop peur d'être arrêtés par la police"*, témoigne le représentant des réfugiés afghans dans la région pakistanaise du Baloutchistan. L'ambassade à Islamabad a dénoncé une mesure relevant du *"harcèlement"*. La représentation diplomatique afghane a indiqué que plus d'un millier de ressortissants afghans avaient été arrêtés ces deux dernières semaines au Pakistan, dont la moitié étaient, selon elle, en situation régulière. *"L'opération de la police et les arrestations ont commencé contre les sans-papiers"*. Le lendemain, le porte-parole du gouvernement taliban, a jugé *"inacceptable"* le *"comportement du Pakistan envers les réfugiés afghans"*. Ils *"n'ont rien à voir avec les problèmes sécuritaires du Pakistan"*. Le ministre pakistanais de l'Intérieur a justifié sa décision en affirmant que des citoyens afghans étaient responsables de 14 des 24 attaques suicides commises au Pakistan depuis janvier 2023. Le pays fait face ces derniers mois à une recrudescence des attentats sur son territoire, commis principalement par les Taliban pakistanais du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP). Islamabad accuse les autorités afghanes de fournir une base arrière au TTP. Kaboul dément ces accusations. Le ministre pakistanais des Affaires étrangères a, lui aussi, défendu jeudi la mesure controversée. *"Aucun pays n'autorise les personnes illégales à vivre dans son pays, que ce soit en*

Europe, en Asie ou dans notre voisinage". "Donc, par conséquent, nous avons pris cette décision conformément à la pratique internationale". Mais plusieurs ONG dénoncent cette décision. Amnesty international, mercredi 4 octobre 2023, "exhorte le gouvernement du Pakistan à poursuivre son soutien historique aux réfugiés afghans en leur permettant de vivre dans la dignité et sans craindre d'être expulsés vers l'Afghanistan, où ils sont persécutés par les Taliban". "Les Afghans au Pakistan ont un besoin urgent d'un plus grand soutien, car les obstacles et les retards auxquels ils sont confrontés pour s'enregistrer en tant que réfugiés ou pour être réinstallés dans un pays tiers les ont laissés dans un vide juridique et les ont rendus encore plus vulnérables au harcèlement et à la stigmatisation". Des millions d'Afghans ont afflué au Pakistan au cours de décennies de guerre en utilisant leur seule carte d'identité comme document de voyage. Beaucoup d'entre eux se sont retrouvés dans des camps avec un accès limité à l'éducation, aux soins et à l'emploi. Un phénomène qui s'est accentué avec le retour au pouvoir des Taliban en Afghanistan, le 15 août 2021. 600 000 Afghans sont arrivés au Pakistan depuis cette date. Nombre d'entre eux cherchent à obtenir l'asile dans des pays occidentaux, mais attendent toujours la délivrance d'un visa par les ambassades concernées. Les Taliban ont tenté de convaincre les partants de revenir, malgré la crise économique et humanitaire provoquée par l'assèchement de l'aide internationale et l'imposition de sanctions. Des responsables de l'aide humanitaire s'inquiètent de ce rapatriement forcé de grande ampleur, qui aggraverait les problèmes déjà existant en Afghanistan. "Si dans notre pays les portes des écoles s'ouvraient à tous les Afghans [garçons et filles] et s'il y avait des opportunités d'emploi, je pense que personne ne resterait au Pakistan. Nous aimons tous notre pays".

## AFRIQUE

### AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud renforce ses frontières. Le président Cyril Ramaphosa a lancé jeudi 5 octobre 2023 l'autorité de gestion frontalière à la frontière avec le Zimbabwe, pays de provenance de nombreux migrants en Afrique du Sud. Cette nouvelle administration doit superviser toutes les problématiques liées à la frontière alors que différents services, comme l'armée, la police ou les douanes, étaient mobilisées par le passé. Ainsi simplifiée, l'autorité de gestion frontalière, doit lutter plus efficacement contre les trafics de marchandise et l'immigration illégale. C'est un projet de 15 ans qui voit enfin le jour en Afrique du Sud. Une autorité de gestion unique de la frontière, adossée à des gardes-frontières. Les nouvelles troupes, déployées depuis un an, ont défilé en tenue kaki et en gilet pare-balles devant le président qui a rappelé leur devoir : **lutter contre l'arrivée de plus en plus importante de migrants sans papiers** qui « *exacerbent beaucoup des problèmes socio-économiques du pays* ». Fermeté d'un côté, fluidité de l'autre, il souhaite la modernisation des postes frontières avec la mise en place d'un guichet unique pour réduire les temps d'attente. Cette mesure doit répondre aux ambitions de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Le président s'exprimait depuis Beitbridge, une porte d'entrée essentielle sur l'Afrique du Sud depuis le Zimbabwe, mais très souvent congestionnée. C'est pourtant un axe stratégique pour l'exportation des minerais qui descendent depuis le Congo, comme le cobalt ou le cuivre depuis la Zambie, jusqu'au port de Durban.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231006-1-afrique-du-sud-se-dote-d-une-nouvelle-autorit%C3%A9-pour-mieux-g%C3%A9rer-ses-fronti%C3%A8res>

## CAMEROUN

Le Cameroun est un pays dont la population est majoritairement francophone, à l'exception de deux régions anciennement sous administration coloniale britannique, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest, principalement composées d'anglophone, en minorité dans le pays. En 2016, des grèves sont organisées dans les régions anglophones. De nombreuses manifestations pacifiques sont alors organisées pour dénoncer plus largement la marginalisation. Les anglophones subissent une discrimination systémique dans l'accès aux services publics, aux emplois et dans l'allocation de moyens pour ces régions. Ces contestations sociales sont violemment réprimées par le gouvernement francophone ce qui débouche à un conflit armé opposant forces séparatistes anglophones et forces gouvernementales francophones. La population civile et notamment la population anglophone, est la principale victime de ces affrontements. L'ONG Crisis group dénombre plus de 6 000 morts depuis le déclenchement du conflit, des centaines de milliers de personnes et près de 600 000 enfants privés d'éducation. En juillet 2023 des affrontements ont fait de nouvelles victimes parmi les civils. Dans son rapport publié en juillet 2023, Amnesty International dénonce les exactions commises à l'encontre de la population civile par les forces gouvernementales francophones et les séparatistes. L'ONG dénonce le recours au viol, en particulier par les forces gouvernementales, comme représailles.

<https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2023/09/2309-CRApharnaum-N%C2%B01-Asile.pdf>

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/cameroon/b188-second-look-camerouns-anglophone-special-status>

<https://www.crisisgroup.org/crisiswatch/august-alerts-and-july-trends-2023#cameroon>

<https://www.amnesty.fr/conflits-armes-et-populations/actualites/cameroun-anglophone-violences-armees-entre-separatistes-et-forces-gouvernementales>

## MAROC

Mercredi 4 octobre 2023, **deux canots ont été interceptés** par la Marine marocaine au large du Sahara occidental, à la frontière mauritanienne. Au total, **234 migrants, tous Sénégalais**, se trouvaient à bord des pirogues, dont trois femmes et deux mineurs. Les forces marocaines ont également retrouvé un cadavre dans le canot. Les personnes secourues ont "*reçu les soins nécessaires avant d'être remises à la gendarmerie pour les procédures administratives*". La dépouille a été transférée à la morgue de Dakhla, au sud du Maroc. Les deux embarcations ont pris la mer les 25 et 27 septembre depuis les rives de Dakar et Diogo, à une centaine de km de la capitale sénégalaise. Les exilés cherchaient à rejoindre l'archipel espagnol des Canaries, distant d'environ 1 700 km. Ces 20 dernières années, le Maroc s'est lentement mué d'un pays de transit en un pays de destination pour les migrants d'Afrique subsaharienne, dont près de la moitié sont des femmes. Si certaines ont réussi à obtenir un titre de séjour et à travailler légalement, d'autres ne parviennent pas à faire régulariser leur situation. Elles restent particulièrement vulnérables à diverses formes d'exploitation et de marginalisation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du travail domestique.

**Les femmes originaires d'Afrique subsaharienne sont de plus en plus nombreuses à émigrer vers le Maroc.** Selon les derniers chiffres officiels publiés par les Nations unies en 2020, les femmes représentent 48,5 % de l'immigration régulière au Maroc. Le marché de l'emploi au Maroc a fait du pays une destination pour de nombreuses femmes, notamment à travers l'essor des centres d'appel, un secteur qui s'est considérablement développé ces 15 dernières années et qui recherche en permanence du personnel francophone. Se faire embaucher dans un centre d'appel, même sans diplôme, est assez simple. Il suffit d'avoir de bonnes connaissances en français. Le salaire fixe est de 2 500 dirhams (environ 322 euros) par mois, auxquels s'ajoutent diverses primes basées sur les performances. "*En fait, nous travaillons pour obtenir des récompenses*", explique Oumou. "*Si nous avons de bons résultats, nous pouvons envoyer de l'argent à nos familles et économiser de l'argent.*" On estime entre 70 000 et 200 000 le nombre de migrants subsahariens au Maroc, dont beaucoup sont sans papiers. Les femmes en situation irrégulière sont particulièrement vulnérables à diverses formes d'exploitation et de marginalisation, notamment dans les secteurs de

l'agriculture et du travail domestique. Face au nombre croissant de migrants, Rabat a revu ses politiques d'intégration. Deux campagnes de régularisation en 2014 et 2017 ont permis à quelque 50 000 personnes - la plupart originaires d'Afrique subsaharienne - d'obtenir un titre de séjour. Ces campagnes ont avant tout bénéficié aux femmes. *"Nous avons assisté pour la première fois dans l'histoire du Maroc à une opération de régularisation massive des migrants et une attention particulière a été accordée aux femmes».* Parmi les critères, il fallait être au Maroc depuis plus de cinq ans (...) et la priorité a été donnée aux femmes et aux enfants. Mais depuis 2018, nous avons vu cette politique régresser." Malgré les efforts de régularisation, le cadre juridique marocain reste régi par une loi datant de 2003 qui complique le processus d'obtention d'un permis de séjour. Les femmes ayant un emploi instable *"sont exposées à différents types de violence, en premier lieu la violence sexuelle. La violence subie par les sans-papiers est un phénomène quotidien."* Après dix ans de débats, une nouvelle loi sur le travail domestique est entrée en vigueur au Maroc en 2018. Celle-ci visait à imposer des contrats de travail en bonne et due forme. Mais en 2021, seules quelque 5 000 employées de maison ont été enregistrées dans le cadre du nouveau système, alors que la main-d'œuvre dans ce secteur est estimée à plus d'un million de personnes. *"Les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées sont principalement liées au fait qu'elles ne sont pas informées lorsqu'elles arrivent, de l'endroit où elles doivent se loger, ou encore des démarches à effectuer"*, note une autre Sénégalaise qui vit depuis 15 ans à Casablanca. Arrivée avec une maîtrise, elle travaille aujourd'hui comme responsable de communication dans une banque. Avec son mari, elle a décidé de s'impliquer pour aider les migrants subsahariens. Elle a fondé la plateforme en ligne "Attaches Plurielles", qui vise à montrer *"l'autre face de la diaspora subsaharienne au Maroc"* à travers des séries d'interviews. *"Nous essayons de montrer des femmes courageuses qui font un excellent travail, qui ne se laissent pas faire et qui tentent de débloquer leur situation. Celles qui ont la volonté de réussir."*

## **RWANDA**

*"Le gouvernement rwandais cherche activement à discréditer ses détracteurs basés à l'étranger"*. Dans son rapport publié mardi 10 octobre 2023 et intitulé *"Rejoins-nous ou tu mourras. La répression extraterritoriale exercée par le Rwanda"*, l'ONG Human Rights Watch (HRW) met en lumière *"la violence, les mécanismes judiciaires et l'intimidation [perpétrés par les autorités rwandaises] pour tenter de faire taire les critiques émises par des Rwandais vivant dans le monde entier"*. Plus d'une dizaine de cas de meurtres, d'enlèvements, de tentatives d'enlèvements, de disparitions forcées et d'agressions physiques visant des Rwandais installés à l'étranger ont été documentés depuis 2017 par l'ONG, qui s'est entretenue avec plus de 150 personnes vivant en Afrique et dans le reste du monde. *"Il y a des gens qui sont tués dans des circonstances très particulières et très floues, jusqu'à aujourd'hui. Bien sûr, il y a les cas qui sont bel et bien connus depuis 2010. Mais il y a d'autres cas, moins publics. Et jusqu'à maintenant, il y a vraiment des indices que ça vient du Rwanda"*, indique le directeur pour l'Afrique centrale à Human Rights Watch. *"Il y a des kidnappings, ou bien des tentatives de kidnapping, pratiqués en Afrique, aux États-Unis, au Mozambique. Nous avons discuté avec certaines personnes qui nous ont dit qu'ils ont 'essayé de me chercher et de m'attraper'". Certains lui ont ouvertement dit : 'Maintenant, on va vous emmener à Kigali, vous allez voir, on va voir si vous nous êtes vraiment fidèle, et à notre programme'. Il y a aussi les gens en Europe ou en Australie, où ce sera difficile pour le gouvernement rwandais de planifier un kidnapping. Par contre, c'est leurs familles au Rwanda qui sont ciblées maintenant."*

[https://www.hrw.org/sites/default/files/media\\_2023/10/rwanda1023fr\\_web\\_2.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/media_2023/10/rwanda1023fr_web_2.pdf)

## **SENEGAL**

La Marine sénégalaise a indiqué avoir **intercepté plus de 600 migrants** entre le jeudi 28 septembre et le samedi 30 septembre 2023. La Marine a précisé, dimanche 1er octobre 2023, sur les réseaux sociaux qu'un de ses patrouilleurs avait arraisonné samedi deux canots avec 262

passagers, dont 26 femmes et 13 mineurs. La veille, *"deux pirogues avec 272 candidats à l'émigration irrégulière"* avaient été interceptées. *"Seize femmes et sept enfants se trouvaient parmi les passagers"*, a précisé la Marine sénégalaise. Jeudi, *"le patrouilleur Kédougou a arraisonné [...] une pirogue avec 71 candidats à l'émigration irrégulière par voie maritime dont 13 mineurs et deux femmes"*. Le week-end a également été marqué par **la tentative de départ d'un bateau de migrants qui s'est finalement échoué au large de Saint-Louis**, dans le nord du Sénégal. Sur les images de l'incident diffusées sur les réseaux sociaux, on voit **des dizaines de personnes courir dans l'eau depuis la plage pour venir en aide aux naufragés**. La Marine a ainsi **stoppé le voyage de 1 955 exilés depuis le 1er juillet 2023**. Nombre des passagers de ces pirogues sont Sénégalais, mais il y a d'autres nationalités. Les Sénégalais sont, derrière les Marocains, l'une des deux principales nationalités des migrants qui ont traversé l'Atlantique au cours du premier semestre de 2023, selon l'agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières Frontex. De **nombreux bateaux** sont également interceptés par la **Marine royale marocaine**. Selon l'Agence de presse sénégalaise la Marine marocaine a **annoncé "avoir secouru 76 migrants mercredi à bord d'une pirogue partie de Mbour et 57 autres une semaine plus tôt dans une pirogue partie de Dakar"**. Au cours de la même période, des bateaux sont également parvenus à atteindre l'archipel des Canaries : *"au total, 201 migrants venus du Sénégal ont débarqué en Espagne entre samedi soir et dimanche matin"*. *"Près de 4 000 personnes sont arrivées en septembre"* aux Canaries.

## SOUDAN

En un peu plus de cinq mois, la guerre au Soudan a fait des milliers de morts civils et déplacé plus de cinq millions de personnes. Au Darfour occidental, dont la capitale El-Geneina borde le Tchad voisin, la guerre a pris une tournure ethnique. La zone est sous le contrôle quasi intégral des paramilitaires et des milices arabes qui leur sont affiliées. En six mois, plus de 420 000 personnes ont franchi la frontière du Tchad. Dans les camps de réfugiés, les familles déplorent de nombreux disparus. Le mari de cette femme a disparu. À tout juste 22 ans, elle, s'est retrouvée seule, avec son nouveau-né, au milieu des combats. *"J'ai accouché au milieu de la guerre. Au bord de la route. Puis on est venus au Tchad. Cet enfant n'a pas de père. Je ne sais pas s'il est vivant ou mort. Le bébé est très malade. Je n'ai même plus de lait pour l'allaiter."* Dans une clinique dressée par Médecins sans frontière, des dizaines de femmes, enfants sous le bras, attendent pour les consultations. Dans chaque famille, il manque un enfant, un frère ou un père. *"On s'était abrités dans un camp de déplacés, puis les miliciens nous ont attaqué, ont tout brûlé. On n'avait plus le choix, il fallait partir. En chemin, ils ont tué un de mes enfants. C'était l'aîné, il avait 18 ans."* *"Depuis 2003, on vit dans la guerre permanente. Moi, j'ai été élevée dans la guerre, et aujourd'hui mes enfants grandissent dans la guerre. Où doit-on aller ? Doit-on rester ici ? Doit-on rentrer chez nous ? Comment réparer notre pays ? Nous ne savons pas"*. En 2003, déjà, 400 000 Soudanais avaient trouvé refuge au Tchad. Ils sont le double désormais. Sans aucune certitude de pouvoir, un jour, rentrer chez eux alors que de l'autre côté de la frontière, la guerre se prolonge à huis clos.

## TUNISIE

Le président tunisien a indiqué lundi 3 octobre 2023 que son pays **refusait des fonds alloués par l'Union européenne à la Tunisie**, qui s'apparentent, selon lui, à de la *"charité"*. La Commission européenne avait annoncé le 22 septembre 2023 qu'elle commencerait à allouer *"rapidement"* les fonds prévus dans le cadre de l'accord avec la Tunisie afin de faire baisser les arrivées de migrants depuis ce pays. Sur **les 105 millions** d'euros prévus pour lutter contre l'immigration irrégulière, 42 millions d'euros devaient être *"alloués rapidement"*. Auxquels s'ajoutent 24,7 millions d'euros déjà prévus dans le cadre de programmes en cours. En contrepartie, l'accord prévoit que Tunis doit empêcher les départs de bateaux de migrants, lutter contre les passeurs et assurer le retour des Tunisiens en situation irrégulière dans l'UE, ainsi que celui des migrants d'Afrique subsaharienne depuis la Tunisie vers leurs États d'origine. *"La Tunisie qui accepte la coopération, n'accepte pas tout ce qui s'apparente à de la charité ou à la faveur, car notre pays et notre peuple ne veulent pas de la sympathie et ne l'acceptent pas quand elle est sans*

*respect*", a-t-il déclaré. "Par conséquent, la Tunisie refuse ce qu'a été annoncé ces derniers jours par l'UE. Il a expliqué que ce refus n'était "pas en raison du montant dérisoire [...] mais parce que cette proposition va à l'encontre" de l'accord signé à Tunis et "de l'esprit qui a régné lors de la conférence de Rome" organisée en juillet dans la capitale italienne. Cet accord UE-Tunisie, signé en juillet, fait grincer des dents les ONG et les experts de l'immigration. Le 14 août 2023, plus de 350 chercheurs et membres de la société civile de près de 10 pays ont signé une tribune pour en dénoncer la signature. Ils mettent en garde à travers ce texte sur "un tournant dangereux dans l'acceptation de ces politiques et des présupposés racistes qui les sous-tendent". La Tunisie est, avec la Libye, le principal point de départ pour des milliers de migrants qui traversent la Méditerranée centrale vers l'Europe, et arrivent en Italie. Le nombre de départs depuis le pays est en hausse ces derniers mois en raison de la crise économique que connaît la Tunisie mais aussi de la vague de violences xénophobes que subissent les migrants subsahariens dans le pays.

C'est un **revirement jamais vu en matière de diplomatie**. Le **gouvernement tunisien a renvoyé les 60 millions d'euros de fonds européens débloqués le 3 octobre 2023** pour son pays par l'Union européenne. "Le montant versé par l'Union européenne à l'insu des autorités tunisiennes dans le cadre du plan de relance post-Covid-19 a été restitué", a déclaré le président lors d'une réunion avec le Premier ministre et le ministre des Finances, portant sur le projet de loi finances 2024. "Cette méthode porte atteinte à notre dignité et nous met devant le fait accompli sur lequel nous n'avons même pas été consultés", a-t-il affirmé. Le dirigeant a assuré que la Tunisie était "capable de surmonter toutes les difficultés par ses propres moyens, à travers la détermination de son peuple à être indépendant dans ses choix nationaux", "avec une souveraineté et une dignité nationale intactes". Cette somme, destinée à l'aide budgétaire de la Tunisie, est la première tranche d'un fonds total européen de 127 millions : 60 millions étaient réservés au soutien économique - refusés donc - et 67 millions d'euros dévolus à la lutte contre l'immigration irrégulière. Le commissaire européen chargé de l'Élargissement et de la politique de voisinage rappelle pourtant, document à l'appui, que **la présidence tunisienne a bien demandé le décaissement de ces 60 millions d'euros le 31 août 2023**. "La mise en œuvre du mémorandum devrait se poursuivre une fois que la Tunisie aura renoué avec l'esprit de notre partenariat stratégique et global fondé sur le respect mutuel". Le porte-parole de la Commission a toutefois indiqué que la restitution de l'argent de l'UE "ne change rien au fait que nous continuons à travailler sur les cinq piliers" de l'accord.

**Envoyer les exilés le plus loin possible ?** Le porte-parole de la Garde nationale tunisienne nie l'existence de toute expulsion vers les pays frontaliers de la Tunisie. Mais il souligne que la ville de Sfax a bien été vidée ces dernières semaines des migrants subsahariens qui vivaient à la rue depuis le début du mois de juillet 2023, après avoir été expulsés de leur logement pour la plupart d'entre eux. "On assiste à une escalade sécuritaire dans laquelle les autorités tunisiennes déploient l'appareil sécuritaire pour montrer aux populations qu'ils sont en train d'agir. Il y a une volonté que les migrants Noirs ne soient plus visibles dans la ville de Sfax", souligne la responsable de HRW. Quitte à les envoyer le plus loin possible. "Les autorités tunisiennes cherchent à se débarrasser des migrants en les repoussant hors de Sfax et à les mettre dans des conditions humaines très difficiles pour les pousser à accepter la seule offre qu'ils leur font : le retour volontaire vers leur pays", analyse le chargé de communication au Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES). L'aide au retour volontaire fait partie des mesures contenues dans le mémorandum d'entente signé entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) en juillet. Mais les candidats à cette mesure sont peu nombreux et la majeure partie de l'accord porte sur les moyens financiers promis par Bruxelles à Tunis pour arrêter les bateaux de migrants partis des côtes tunisiennes.

# AMERIQUE

## MEXIQUE

Un nouvel **accident impliquant des migrants dans le sud du Mexique** a fait vendredi 6 octobre 2023 au moins 18 morts, tous originaires du Venezuela et d'Haïti, lorsque leur autocar s'est renversé. Cet accident survient cinq jours seulement après la mort de dix Cubaines entassées dans un camion qui s'est renversé sur une route de l'État du Chiapas, dans le sud du pays, dans un contexte où le flux de migrants cherchant à rejoindre les États-Unis ne cesse d'augmenter. Ce nouveau drame a coûté la vie à « *deux femmes, trois mineurs et treize hommes, tous originaires du Venezuela et d'Haïti* », a indiqué le procureur général de l'État d'Oaxaca dans un communiqué, faisant également état de 27 blessés. L'Institut national des migrations a indiqué de son côté que 55 étrangers se trouvaient à bord du véhicule et que des ressortissants péruviens figuraient parmi les victimes, sans plus de précision. Le drame s'est produit vers 5h heure locale (11h TU) lorsque le conducteur de l'autocar a perdu le contrôle du véhicule qui s'est renversé sur une route reliant les villes d'Oaxaca et de Cuacnopalan, dans l'État voisin de Puebla, a précisé le parquet. Les blessés ont été transportés vers des hôpitaux de la région, selon la même source. La semaine dernière aussi, deux migrants ont été tués et 27 autres blessés lorsque le camion qui les transportait s'est renversé dans l'État mexicain du Chiapas. Début août, dans l'ouest du pays, au moins 18 personnes sont mortes et 23 autres ont été blessées dans l'accident d'un car qui a chuté dans un ravin. Le véhicule transportait principalement des migrants. De nombreux migrants traversent clandestinement le Mexique, entassés dans des bus, des camions et même des trains de marchandises, dans des conditions très difficiles, pour tenter de rejoindre les États-Unis. Plus d'un millier de migrants sont arrivés le 3 octobre 2023 à Ciudad Juarez, à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, juchés sur un train de marchandises après une dizaine de jours de voyage. La police aux frontières américaine a enregistré officiellement **1,8 million de passages de migrants** à sa frontière méridionale entre octobre 2022 et août 2023. Un nombre record de **233 000 personnes ont franchi la frontière sud en août**. Un rapport de l'Organisation internationale pour les migrations publié le 12 septembre 2023 révéla que la frontière entre les États-Unis et le Mexique a été la « *route migratoire terrestre la plus dangereuse au monde* » en 2022, avec 686 morts ou disparus recensés. Les Vénézuéliens sont l'une des nationalités les plus représentées parmi les migrants qui arrivent régulièrement à la frontière sud des États-Unis. Selon l'ONU, plus **de sept millions de personnes ont fui le Venezuela** depuis l'effondrement de son économie.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20231007-mexique-un-nouvel-accident-de-la-route-tue-de-nombreux-migrants-du-venezuela-et-de-ha%C3%AFti>

## USA

Joe Biden en avait fait la promesse durant la campagne présidentielle de 2020 et c'était l'une de ses premières décisions après son investiture : stopper la construction du mur à la frontière décidée par Donald Trump. Un mur jugé à l'époque inefficace par Joe Biden. Et c'est ailleurs toujours le cas, explique-t-il. Mais il se justifie en avançant des raisons financières. L'argent est déjà alloué par le Congrès à la construction du mur et il ne peut rien y changer. Son secrétaire à la sécurité intérieure reprend cette explication. Mais il ajoute qu'il y a un besoin aigu et immédiat de **construire des barrières physiques** et des routes à proximité de la frontière afin d'**empêcher les entrées illégales** sur le territoire américain. Mieux, pour accélérer la construction de 32 kilomètres supplémentaires, l'application de 26 lois fédérales, notamment concernant la protection de l'environnement, est suspendue dans le sud du Texas. C'est que l'administration est sous forte pression politique à ce sujet. Les républicains en ont fait un thème de campagne pour 2024. Mais l'actuel président est aussi sous pression de ses propres amis : les maires des grandes villes comme New-York et Chicago ne peuvent plus faire face aux besoins d'accueil et de logement des migrants. Cette annonce coïncide avec une visite de deux jours du secrétaire d'État Américain à

Mexico à l'occasion du troisième dialogue de haut niveau pour la sécurité. Les questions de trafic de drogue et de migration étaient à l'ordre du jour. **Côté mexicain**, la décision de département de sécurité américain de renforcer en urgence la frontière est vue comme un « *retour en arrière* » par le président qui y voit le résultat des « *pressions de l'extrême droite américaine* » qui ne « *résout pas le problème* ». Le chef d'État mexicain a déploré cette décision de l'administration Biden qui était selon lui « *le seul président américain à n'avoir pas encore construit un morceau du mur* ». Du point de vue mexicain, cette barrière n'a jamais empêché ni le départ des migrants qui fuient leurs pays d'origine, ni leur passage sur le territoire américain, quels que soit les moyens, même dangereux. Plus de 800 personnes sont mortes à la frontière l'année dernière. Les flux de migrants n'ont jamais été aussi importants le long des 3 000 kilomètres de frontière. La ministre mexicaine des affaires étrangères comptabilisait près de 15 000 personnes arrêtées de chaque côté de la frontière pour la seule journée de mercredi 4 octobre 2023. Ce chiffre donné après la réunion entre les deux pays sur le thème de la sécurité a été l'occasion pour la ministre de rappeler que la posture mexicaine consiste à insister auprès des États-Unis pour investir dans les pays d'origines de la migration. Il s'agirait **d'agir sur les causes du phénomène avec le développement de programmes sociaux pour réduire les inégalités**. Les États-Unis vont reprendre les expulsions directes de vénézuéliens vers leur pays d'origine. C'était l'une des toutes dernières décisions de Donald Trump lorsqu'il était président. Mais depuis janvier 2021, les États-Unis n'expulsent plus de Vénézuéliens vers leur pays d'origine, une mesure censée « *dissuader* » les migrants d'entrer par la frontière mexicaine. De fait, les ressortissants du pays bénéficient d'un statut de protection temporaire qui empêchent les expulsions vers des pays dangereux ou instables. Ce statut a été renouvelé il y a à peine deux semaines, mais pour les migrants arrivés avant le 31 juillet 2023. Cette mesure va donc frapper ceux qui sont arrivés illégalement récemment. Selon des rapports, 50 000 Vénézuéliens sont arrivés aux États-Unis rien qu'au mois de septembre. Jusque-là, l'administration Biden procédait à des expulsions de Vénézuéliens mais via des pays tiers, comme la République dominicaine qui les renvoyait ensuite vers Caracas. Les hauts responsables de l'administration qui ont annoncé cette reprise prochaine des vols directs n'ont fait aucun commentaire sur les discussions avec le régime vénézuélien pour qu'il accepte cette mesure. Ils affirment en revanche qu'elle est en ligne avec la politique d'immigration dite « *ordonnée et humaine* » qui a permis de créer des voies légales d'arrivée aux États-Unis, spécialement pour les Vénézuéliens. L'annonce faite jeudi par Washington est le fruit d'un accord avec le Venezuela qui a accepté de recevoir ses citoyens, expulsés des États-Unis. Les deux pays, dont les relations diplomatiques sont rompues, ont malgré tout entamé un cycle de discussions en 2021 à Mexico : un vol charter de migrants alors qu'il n'y a plus de vols commerciaux entre les deux pays depuis 2019. Aujourd'hui, la grave crise que vit le pays a poussé plus de 7 millions de personnes à quitter le territoire vénézuélien. Caracas a réagi en affirmant que cette migration massive était la conséquence des sanctions internationales dont le pays fait l'objet. Ils seraient environ 500 000 vénézuéliens vivant aux États-Unis où il existe un statut de protection qui permet à certains d'entre eux de rester en toute légalité. Mais, entre autres critères, il faut donc être arrivé avant août 2023. Or, ils sont encore nombreux en ce moment-même à quitter le pays et entamer le voyage vers le voisin nord-américain.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20231006-joe-biden-annonce-la-poursuite-de-la-construction-du-mur-%C3%A0-la-fronti%C3%A8re-mexicaine>

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, salue les États-Unis pour leur **décision d'admettre jusqu'à 125 000 réfugiés à des fins de réinstallation** au cours de l'année fiscale débutant en octobre 2023, et insiste sur le besoin de voies d'accès sûres et légales pour les personnes déplacées de force à l'échelle mondiale. Les États-Unis ont fait des progrès importants en élargissant les possibilités de réinstallation à un plus grand nombre de réfugiés vulnérables. Le pays a ainsi plus **que doublé le nombre de places de réinstallation** pour l'année fiscale en cours par rapport à l'année précédente. Le HCR continuera à appuyer le gouvernement américain, les organisations de la société civile et les réfugiés pour que le programme soit un succès au cours de

l'année à venir. « *Cette remarquable démonstration de compassion et de leadership permettra à de nombreuses personnes forcées de fuir de retrouver de l'espoir loin de chez elles. Ces personnes auront l'opportunité de reconstruire leur vie dans la sécurité et la dignité* », a déclaré le Représentant du HCR aux États-Unis et dans les Caraïbes. « *En un mot, cela permettra de sauver bien des vies.* » Le HCR estime que plus de 2 millions de réfugiés à travers le monde ont besoin actuellement d'une réinstallation. En 2022, les bureaux du HCR ont orienté des personnes réfugiées vers 25 pays qui offrent cette possibilité et font ainsi preuve de solidarité avec les pays qui accueillent des réfugiés et des demandeurs d'asile. Le HCR coordonne les efforts de réinstallation à l'échelle mondiale et veille à ce que les dossiers soient traités de manière efficace et en temps voulu.

## A LIRE

**« La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. La part qu'elle en a, elle prend la responsabilité de la traiter le mieux possible. » Michel Rocard 1993**

**« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde »  
En finir avec une sentence de mort**

Pierre Tevanian  
et Jean-Charles Stevens

**anamosa**

« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde - en finir avec une sentence de mort ». Pierre Tevanian et Jean-Charles Stevens, Anamosa editeur – paru 01/09/2022 - 80 pages 5€.

Dans cet ouvrage les auteurs analysent avec brio cette phrase, disséquant le sens de chaque mot qui la compose, mettant en évidence son sous texte, sa perfidie, sa xénophobie, et réaffirmant, dans un même geste, la nécessité de l'hospitalité.

Car ce “on”, engloberait toute la population française, or, nous ne nous reconnaissons pas dans cette affirmation. Car ce “on ne peut pas “ est en fait un “nous ne voulons pas “. Car “toute“ est une exagération utilisée pour faire peur, pour faire croire à un phénomène d'une ampleur démesurée. Car nous

n'avons pas affaire à “la misère“ mais bien à des hommes, des femmes, des enfants, avec des prénoms, des noms et une histoire. Car ce n'est pas “la misère du monde” qu'ils refusent d'accueillir, puisque la France accueille volontiers des personnes de la même culture, la gestion du drame humanitaire ukrainien en est la preuve, mais bien “eux”, “ ceux-là”, “ceux qui n'ont pas la même couleur de peau”.

Analyse par Utopia56



« Les Intégrés. Réussites de la deuxième génération de l'immigration Nord-Africaine » - Arnaud Lacheret - Le Bord De L'eau Editeur - 8/08/2023 – 192 pages.

L'auteur est professeur associé et directeur de programme à la Skema Business School sur le campus du Grand Paris, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Docteur en science politique

*L'auteur démontre que l'intégration des descendants de Nord-africains est dans une certaine mesure une réussite en France, ce que personne n'ose affirmer politiquement.* Les « intégrés », dans son livre, sont ces enfants de la réussite sociale issus de l'immigration, hommes et femmes mélangés. L'auteur y livre une biographie sommaire et courageusement honnête dans laquelle on apprend que les questions de l'immigration et de l'intégration lui ont été à peu près totalement étrangères dans sa

jeunesse passée dans la petite classe moyenne du nord de l'Ardèche. Cela ne donne que plus de prix à son ouvrage plein d'empathie et de curiosité intellectuelle. « Le livre en soi n'est pas si optimiste mais il part du principe que les personnes intégrées sont le point aveugle de la recherche française qui se focalise sur les échecs, les discriminations, les problématiques sécuritaires, mais très rarement sur les réussites ordinaires. Or si l'on veut intégrer, il faut étudier ceux qui y sont parvenus. Leurs récits sont optimistes, mais ce sont davantage les difficultés et les obstacles rencontrés que j'ai voulu étudier... Les chiffres sont assez étonnants : en une génération, l'accès aux postes de cadres et à l'enseignement supérieur des enfants d'immigrés nord-africains arrive à une proportion comparable à la moyenne nationale. On s'aperçoit qu'ils occupent toutes sortes de postes à responsabilité et qu'on ne le remarque pas. Quelque part, cette indifférence de la population majoritaire française est une preuve de leur intégration.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/220231002-le-monde-les-inte-gre-s-on-e-tudie-trop-peu-les-re-ussites-ordinaires-des-enfants-d-immigre-s-copie.pdf>

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/02/arnaud-lacheret-politiste-on-etudie-trop-peu-les-reussites-ordinaires-des-enfants-d-immigres\\_6192046\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/02/arnaud-lacheret-politiste-on-etudie-trop-peu-les-reussites-ordinaires-des-enfants-d-immigres_6192046_3232.html)

## TEMOIGNAGE

### UN DUBLINE EN FRANCE

Un guinéen, est resté plusieurs mois en Lituanie, enfermé dans le camp de détention de Pabradė avant de pouvoir en sortir, blessé. Une fois dehors, avec l'aide d'un passeur, il a rejoint l'Allemagne après avoir traversé la Pologne.

*"Je suis arrivé en France dans la région Est au début du mois de décembre 2022. J'ai tout de suite voulu régulariser ma situation et déposer un dossier d'asile, mais les choses furent très compliquées. Quand je me suis présenté pour la première fois à la préfecture, quelques jours plus*

*tard, on a relevé mes empreintes. On m'a expliqué que j'étais sous procédure Dublin. On m'a dit : 'La préfecture vous recontactera'. J'ai compris grâce aux assistants sociaux de la Spada [structure de premier accueil des demandeurs d'asile] que la préfecture me recontacterait le mois suivant soit pour renouveler mon récépissé 'procédure Dublin', soit pour me signifier que j'allais être transféré vers la Lituanie. J'étais complètement paniqué. Il fallait que je pointe deux fois par semaine au commissariat.*

Selon le règlement Dublin, qui régit l'asile sur le sol européen, un exilé ne peut faire sa demande d'asile que dans son premier pays d'entrée en UE. Dans le cas en question, son dossier dépend donc des autorités lituaniennes. Le Guinéen a déposé un dossier dans le pays - qui n'a jamais pris au sérieux sa demande. Il a passé un entretien d'asile en prison, menotté, sans l'assistance d'un interprète ou d'un avocat.

*En février 2023, quand la préfecture m'a donné un nouveau rendez-vous, c'est la police qui m'a accueilli à l'entrée du bâtiment. Une dame m'a dit : 'Voilà, ceci est un document qui explique votre transfert, il faut retourner en Lituanie. Tout va bien se passer'. J'ai protesté. La même dame m'a alors donné un papier avec des noms d'avocats et m'a dit : 'Vous avez 48h pour faire un recours'. On était vendredi. J'ai appelé au hasard un numéro d'avocat, je ne connaissais personne. Un homme a répondu et m'a prévenu : 'Ca va être compliqué'. Je l'ai rencontré le lendemain, un samedi, et je lui ai donné tous mes documents. Une semaine plus tard, j'ai reçu une lettre du tribunal : mon recours avait été rejeté. Je ne m'étais même pas présenté devant le juge ! Je n'étais même pas au courant que mon avocat avait plaidé mon dossier. Quand j'ai reçu cette lettre officielle, j'ai compté : il fallait attendre six mois jour pour jour à partir de ce courrier avant la fin de ma procédure Dublin. Six mois pendant lesquels il faut que je me batte pour ne pas être expulsé vers la Lituanie.*

Le délai pour mettre fin à une procédure Dublin est effectivement de six mois à compter de la date d'acceptation de l'État responsable ou, en cas de recours, à compter du jugement de rejet de la juridiction administrative.

*J'ai appelé une autre avocate, toujours au hasard sur la liste. Elle m'a dit : 'Mais c'est trop tard, le recours est déjà fait'. Je l'ai suppliée de me voir, elle m'a reçu le jour-même, et s'est étonnée : 'Il fallait vous présenter au tribunal, il fallait montrer les vidéos de la détention en Lituanie, vous auriez pu avoir une chance !' J'étais très en colère contre le premier avocat. Dans le même temps, en plus de tout ce casse-tête administratif, je devais subir une opération chirurgicale... Je me disais : 'Comment je vais faire après l'opération pour me déplacer alors que les médecins me demandent de rester tranquille, de changer mes pansements tous les jours'. Je dormais à l'abri grâce au 115. Je savais que ce n'était pas compatible avec une convalescence. Et puis, j'avais peur que la police vienne m'arrêter là-bas là. J'ai demandé de l'aide à l'avocate pour trouver un autre endroit où dormir. L'Ofii m'a aidé : ils m'ont envoyé une lettre pour me loger dans un hôtel social, on était en mars 2023. J'ai été transféré dans une autre ville, dans un petit appartement.*

*Au mois de juin, j'ai donc été opéré - en urgence. La chirurgienne m'a dit que mon état était sérieux et qu'il ne fallait plus attendre. Je suis rentré dans mon appartement trois jours après et une infirmière passait changer mes pansements. J'étais extrêmement stressé, j'avais toujours aussi peur. Mes recours étaient épuisés, j'étais alité, je pensais chaque jour que la police allait venir chez moi pour me transférer vers la Lituanie. Au mois d'août, j'ai reçu une nouvelle convocation de la préfecture. Les assistants sociaux m'ont prévenu : 'C'est sûrement pour le transfert'. Je leur ai dit : 'Je n'irai pas. Vous ne savez pas ce qu'on a vécu là-bas... La prison, les maltraitements...' Si on m'envoie là-bas, je serais dans une cellule, je ne pourrais plus communiquer, on prendra mon portable... Il me restait trois semaines avant la fin de mon Dublin. Trois semaines... Cette convocation arrivait juste avant la date de fin. J'étais fragile, je ne pouvais pas trop marcher mais j'ai appelé l'hôpital, la chirurgienne qui m'avait opéré pour essayer d'avoir un certificat médical attestant de mon état, de l'impossibilité de me faire expulser. Tout le monde était en*

*vacances... Chaque matin, je sortais dans la rue, avec tous mes documents médicaux sur moi, pour trouver un médecin. J'avais mal, je boitais, je ne dormais plus, j'ai beaucoup maigri ces trois semaines-là. Je suis passé de cabinets en cabinets en plein été avant d'en trouver un qui accepte de m'aider. J'avais enfin un certificat qui recommandait de ne pas me renvoyer en Lituanie. Ce document allait-il vraiment m'aider ? Je me disais : 'Est-ce que je reste dans l'appartement au risque qu'ils viennent me chercher ? Mais si je me déplace et que je me cache quelque part, comment je fais avec mes pansements qu'il faut changer chaque jour ?' C'était un casse-tête et un stress total pour moi. J'ai envoyé le fameux certificat au PRD, le lendemain. Et heureusement, ils ont accepté de reporter le rendez-vous.*

*Les pôles régionaux Dublin (PRD), en préfecture, sont chargés entre autres du renouvellement de l'attestation de demande d'asile, de la notification de la décision de transfert et l'assignation à résidence des demandeurs d'asile dublinés.*

*Puis la date fatidique est passée. J'ai reçu un message de mon assistant social : 'Vous n'êtes plus en procédure Dublin, c'est officiel. J'ai reçu un mail du PRD'. J'étais tellement content. Maintenant, je peux respirer. Je vais déposer une demande d'asile et j'espère que tout se passera bien. Pour l'instant, je n'ai plus peur qu'on vienne m'arrêter."*

## **ON NE NOUS DONNE PAS LE DROIT DE RESTER**

**De la Tunisie** où elle a subi la vague de violences anti-Noirs aux contrôles au faciès dans les trains **entre l'Italie et la France**, elle, Ivoirienne de 33 ans, témoigne d'un parcours migratoire marqué par **les discriminations racistes**. Partie de Côte d'Ivoire il y a près de quatre ans, elle retrace comment elle et son groupe de compagnons d'exil ont été poussés en dehors de la Tunisie, puis poussés hors d'Italie, avant que la France ne leur oppose, à son tour, un refus de se stabiliser sur le territoire.

*"Je me suis toujours battue seule. En Côte d'Ivoire, je n'avais personne pour me soutenir [elle a été victime de graves violences de la part de son mari, et forcée de laisser derrière elle ses enfants]. Des amis m'ont conseillé de venir en Tunisie pour m'en sortir. J'ai commencé par un contrat de six mois, mais on ne m'a pas payé. Je suis restée trois ans en Tunisie, pour faire un peu d'argent. Mais en Tunisie, on n'était pas en paix. Ces derniers mois, même quand tu es un enfant ou une femme, on te prend dans la rue et on t'emmène dans le désert... Tu te dis : 'Mais qu'est-ce que j'ai fait ?' Mais ce n'est pas ça le problème. Le problème, c'est que tu as la peau noire. Moi, on m'a agressée, deux fois. J'ai été violée par deux jeunes Tunisiens. Quand je raconte cela aujourd'hui, ça me fait mal au cœur. Une autre fois, je marchais avec deux amis. Plusieurs Tunisiens sont venus et ont sorti des couteaux, une machette. L'un d'eux m'a tiré en arrière, pour découper mon sac ; il m'a dit : 'Donne-moi ça, donne-moi ça', en soulevant sa machette. Je lui ai donné mon sac, je me suis dit : 'Si je ne fais rien, il va me découper'. Ils ont pris mon argent. J'ai essayé de porter plainte auprès de la police, mais il n'y a pas eu d'enquête... Les migrants d'Afrique subsaharienne sont la cible de violences et d'attaques racistes depuis le discours virulent du président à leur encontre en février. Cet été, une vague d'arrestations arbitraires suivies d'expulsions dans le désert ont touché les exilés vivant dans le sud du pays, notamment à Sfax. Depuis, ceux-ci fuient en masse la Tunisie.*

*Avant, on se disait : 'La Tunisie, c'est un beau pays'... Mais après ces violences, on a décidé de partir en groupe. Au départ, je ne voulais pas prendre la mer. Tu y risques ta vie. J'avais très peur, quand mes amis m'ont dit : 'On y va'. Je pensais à mes enfants en Côte d'Ivoire, qui ne m'avaient pas vue depuis si longtemps... Je priais Dieu... Mais je ne pouvais pas rester en Tunisie : c'était tellement difficile. J'étais obligée de venir jusqu'en Europe. Dieu a écouté ma prière : il m'a protégé jusqu'à ce que j'arrive en Italie.*

*Le 12 septembre 2023, nous sommes arrivés à Lampedusa. Là-bas, ce n'était pas facile.*

*Même pour avoir à manger. Il y avait trop de monde. Tu vois des jeunes qui se bagarrent pour de la nourriture... Ici, c'est mieux. Après Lampedusa nous sommes arrivés à Cuneo (Ligurie) : une association a pris nos noms et nous a emmenés manger dans un hôtel. Juste après le repas, ils nous ont dit : 'Ceux qui veulent rester ici pour la demande d'asile, on va prendre une deuxième fois vos empreintes. Ceux qui veulent partir ailleurs, désignez-vous'. Je leur ai dit : 'Mon rêve, c'est d'aller en France. Mais est-ce qu'il y a une route sûre pour pouvoir partir ?' Parce que nous, on regarde les infos : on a vu que les frontières sont fermées...*

*Ils nous ont fait croire qu'il n'y aurait pas de problème. Qu'il suffisait de montrer notre carte Croix-Rouge, reçue à Lampedusa, pour qu'on nous laisse passer. Ils ont aussi dit qu'ils avaient pris nos noms pour prévenir la Croix-Rouge française de notre venue et que celle-ci allait nous accueillir. Nous n'avions même pas d'argent pour le train, mais ils nous ont dit : 'Pas de problème, vous montrez la carte de la Croix-Rouge, ça va passer'.*

*On s'est dit OK, la route a l'air sûre, beaucoup de migrants la prennent... Ils nous ont même déposé à la gare : tout cela nous a donné le courage de continuer jusqu'en France. Mais on s'est moqués de nous. Nous sommes montés dans le train. Premier arrêt, deuxième arrêt.... Arrivés à la frontière, juste après Vintimille, la police française nous a arrêté.*

*Dès qu'ils sont rentrés dans le train, les policiers nous ont dit de sortir. Directement, sans regarder nos documents. Moi, j'étais aux toilettes à ce moment-là : ils sont rentrés, ils m'ont tirée dehors. Je ne comprenais pas ce qu'il se passait. C'est là que je me suis rendue compte qu'ils avaient fait sortir tous les Noirs du train.*

Dans le cadre des contrôles dans les trains à la frontière franco-italienne, les gendarmes et policiers français possèdent les clefs pour ouvrir les toilettes, où certaines personnes se cachent. Ces pratiques à la frontière relèvent du "contrôle racial", juge Ulrich Stege, avocat en droit des étrangers et enseignant à l'International University de Turin. "Il n'y a pas d'autres mots pour ça : les contrôles visent seulement les personnes de couleur", explique-t-il, "ce qui n'est pas légal".

*Sur le quai, ils ont demandé : 'Qui a des papiers ?' Beaucoup n'en avaient pas. Nous, on a montré tous nos documents, la carte de la Croix-Rouge, on a essayé d'expliquer... Mais cela n'a abouti à rien. Ils ont fouillé nos affaires, pour voir si l'on avait rien de dangereux. Il y avait une femme policière pour fouiller spécialement les femmes. Après, ils nous ont embarqué dans différents véhicules.*

*Dans leur voiture, on ne pouvait même pas sortir. Ils avaient fermé les portières. Un jeune voulait uriner : ils ne l'ont pas laissé descendre. Il a dû se retenir pendant des heures, le temps que d'autres arrivent, puis que l'on nous descendent au poste-frontière. Là, ils ont pris nos noms, puis ils nous ont fait rentrer dans les containers. Il était 22 heures.*

*Ils nous ont donné de la nourriture. Mais la petite chambre où ils nous ont mis n'avait pas assez d'espace : on était tous coincés... Il y avait peut-être 30, 40 personnes. Des bébés, des mineurs. Ils nous ont entassés comme ça, il faisait chaud. Et ils ont fermé à clef. On ne peut pas sortir. C'est comme une prison. Il n'y a pas de place pour dormir. On a mis des cartons par terre.*

*Le matin, ils sont venus ouvrir vers 7h ou 8h. Ils nous ont conduit à la police italienne, qui nous a donné un autre document. Dieu merci, nous avons pu emprunter un bus pour rentrer à Vintimille : on avait un peu d'argent, on a payé un ticket de bus, 2,50 euros chacun.*

Le plus souvent, la police aux frontières française délivre des refus d'entrée aux personnes refoulées, sans étude des dossiers individuels : une pratique jugée irrégulière par la Cour de justice de l'Union européenne. De son côté, la police italienne délivre un papier demandant aux personnes de se présenter ultérieurement aux autorités avec des documents d'identité, sous 7 jours, faute de quoi une obligation de quitter le territoire peut leur être délivrée à la prochaine arrestation.

*Nous, on veut juste que des autorités étudient notre dossier. Si l'on a bougé depuis l'Italie, c'est parce qu'on nous a dit : vous êtes libres, la Croix Rouge française va vous accueillir.. Moi, je le comprends de cette manière : **comme il y a du monde en Italie, on veut se débarrasser des gens, même s'il n'y a pas de route sûre. C'est pour nous libérer, pour que l'on aille plus loin.** Depuis que l'on est arrivé à Lampedusa, on ne s'est même pas reposés. Tout a été très brusque à chaque fois. On jamais le temps de se poser et de réfléchir. Dans notre groupe, il y a des gens qui veulent rester en Italie, d'autres qui veulent partir. Nous ne sommes pas stables encore. **Partout, c'est comme si on ne nous donnait pas le droit de rester ...** Nous prions Dieu pour que nos situations puissent se résoudre un jour.*